près de chez vous
Inauguration symbolique de la station « 3 communes » ▶ P. 16

en débat
Victoire des locataires aux Sorbiers ! ▶ P. 20

acteur
Sylvie Nicolle, doyenne des jardins ▶ P. 18

découvertes
Sur la route de *L'échappée* ▶ P. 25

Chevilly-Larue le journal

mensuel d'informations municipales
n° 122 - juin 2011

Retraités
Le temps de vivre

Dossier pages 7 à 12

Information sur les travaux de la RD7

« J'emprunte régulièrement la RD7, mais en ce moment, avec les travaux, des voies de circulation sont parfois modifiées. Ce serait bien que les habitants soient informés au fur et à mesure de ces changements » ●

Théo S., Chevillais

Les travaux de réaménagement de la RD7, concomitants à ceux de la réalisation du tramway (de Villejuif Louis Aragon à Thiais), sont effectués sous la maitrise d'ouvrage du Conseil général et de la RATP. Afin que les habitants puissent s'informer au jour le jour des conséquences de ces travaux sur leurs déplacements, trois agents d'information circulent aux abords de la zone de chantier attenante à Chevilly-Larue afin de répondre aux questions pratiques des riverains. Ils sont facilement identifiables par leur tenue floquée « Demain, la 7 à vivre » et sont joignables du lundi au vendredi par téléphone au 0820 20 94 91 (0.09ct/minute).

Appel aux anciens déportés

Dans le cadre d'un travail sur le devoir de mémoire, la rédaction du *Journal de Chevilly-Larue* lance un appel afin de retrouver les Chevillais qui ont été déportés en camp de concentration pendant la seconde guerre mondiale. Si vous avez été déporté, ou si votre famille l'a été, votre témoignage nous intéresse.

Contactez Géraldine Kornblum au service Communication – 100, avenue du Général de Gaulle (ancienne poste). Tél. : 01 79 61 63 11. Mail : gkornblum@ville-chevilly-larue.fr

Le Journal de Chevilly-Larue
Magazine mensuel d'informations municipales
N°122
Directeur de la publication : Christian Hervy.
Directrice de la communication : Patricia Durand.
Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.
Photographe : Fanette Bruel
Ont participé à ce numéro : Michel Aumercier, Florence Bédouet, Joëlle Cuvilliez, Marc Ellenberger, Antoine Ginekis, Léa Goutmann-Becker, Mira, Michaël Narradon, Philippe Stisi.
Secrétariat : Yvette Valladas.
Conception : Anatome.
Mise en page : Spirale's
Photogravure et impression : imprimerie Grenier.
Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue, 100, avenue du Général de Gaulle, 94 550 Chevilly-Larue.
Tél. : 01 79 61 63 10
Fax : 01 79 61 63 18
E-mail : communication@ville-chevilly-larue. fr
Mairie de Chevilly-Larue
88, avenue du Général de Gaulle
94 550 Chevilly-Larue
Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire

Ville de Chevilly-Larue Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé … ça va se passer
- Le mois en images

7-12 Enjeux
- Être retraité et en profiter

14-15 Votre service public local
- Handicap : repérer les difficultés
- Nouveau site internet : rendez-vous sur la toile !
- Hôpital Henri Mondor : la mobilisation a payé !
- Opération de nettoyage des bacs

16-17 Près de chez vous
- Inauguration symbolique de la station de métro « trois communes »
- Quelle est la règle : Carte européenne de stationnement des personnes handicapées
- Inauguration d'un terrain plein d'avenir
- Les Castors passent à table
- Réaménagement de la rue Petit Le Roy

18-19 Acteur
- Sylvie Nicolle, presque centenaire et toujours au jardin !

20-21 En débat
- Victoire des locataires aux Sorbiers

22-25 En actions
- Et s'il y avait un grand stade de rugby près de Chevilly-Larue ?
- Tous à la fête communale !
- Exigez le maintien de la CPAM
- Bravo les petits reporters de la MPT !
- L'action conjuguée des acteurs publics fait avancer les projets
- L'activité du Conseil général

26-27 Tribunes
- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes
Culture
- Contes : sur la route de *L'échappée*
- Inscriptions au conservatoire
- Heidi Wood : de l'objet au dessin, du volume au trait
- Cinéma & multimédia : les ateliers font leur cinéma

Livres et vous
- En attendant l'été …

Mémoire
- Le marquis et la marquise de Cubières étaient à Larue

32-33 Sports
- Nagez, courez, bougez les Chevillais !
- Un fauteuil pour les personnes handicapées à la piscine
- Les Élanpiades, c'est 10 en 1 !

34-35 Vie pratique

Imprimé sur papier recyclé

Le point de vue du maire

La Caisse primaire d'assurance maladie du Val-de-Marne a annoncé son intention de fermer définitivement le point d'accueil de Chevilly-Larue. C'est une décision inacceptable, prise en ne considérant que les économies de gestion procurées par la réduction du service rendu aux assurés sociaux.

À la place de ce point accueil, seule une permanence hebdomadaire de la Sécurité sociale serait maintenue. Sont mis en avant le petit nombre de dossiers traités en proximité, l'existence d'un service à distance par internet, l'installation prochaine d'un point accueil intercommunal à Villejuif.

C'est oublier un peu vite que la « Sécu » appartient aux salariés, aux assurés sociaux qui en assurent le financement essentiel par leurs cotisations sociales et celles de leurs entreprises. C'est oublier un peu vite que l'assurance maladie est une conquête de la Libération conçue dans un esprit de solidarité, de service public et de proximité. Aucune stratégie de « management » ne saurait faire abstraction du fait que bien des personnes n'ont pas accès à internet, que les personnes âgées ont souvent des difficultés à se déplacer, que les personnes handicapées ont souvent besoin d'être aidées pour accomplir leurs formalités.

Et puis, il y a les personnes les plus en difficulté avec les procédures, celles qui ont du mal à s'exprimer, à écrire, ou qui ont simplement besoin d'être sécurisées par une parole rassurante. La « sécu », c'est un service, un droit, une protection qui se caractérise d'abord par son objectif humain de soutien à ceux que la maladie, la vieillesse ou le handicap fragilisent. Et puis, comme tous les services publics, c'est un lieu de lien social dont l'existence vaut toutes les considérations de gestion.

Voilà pourquoi le Conseil municipal de Chevilly-Larue a adopté récemment un vœu exigeant le maintien du point d'accueil du cœur de ville, son ouverture 5 jours sur 7, y compris pendant les vacances scolaires et la pose d'une boîte à lettres à l'extérieur pour y déposer les documents en dehors des horaires d'ouverture.

Voilà pourquoi j'ai demandé à Monsieur le Président de la CPAM 94 de recevoir au plus tôt une délégation de notre Conseil municipal afin d'entendre les exigences locales. Je n'ai pas pu obtenir à ce jour un tel rendez-vous.

La « sécu » appartient aux assurés sociaux !

J'ai donc besoin de votre soutien, de votre engagement. J'ai besoin que vous nous aidiez à montrer ce que le mot solidarité veut dire à Chevilly-Larue. Je vous appelle à constituer un front du refus en signant massivement la carte-pétition que vous recevrez bientôt dans votre boîte à lettres. Faites-le en pensant à vos droits et à ceux de vos proches. Faites-le aussi en pensant aux autres, les plus faibles, dont la voix est rarement écoutée. Ensemble, sauvegardons notre point d'accueil de la « Sécu » !

Avec mon sincère dévouement,

Christian Hervy,
Maire et Conseiller général délégué

Des élèves de Jean Moulin en Italie !

Dans le cadre d'un voyage pédagogique, 42 élèves de 5e et 4e du collège Jean Moulin se sont envolés pour l'Italie du 3 au 8 avril. C'est avec une curiosité particulièrement aiguisée qu'ils ont visité les sites archéologiques et monuments de Pompéi, Herculanum, Cumes et Naples. Le plaisir de la découverte les a aussi guidé sur les pentes du Vésuve jusqu'au cratère de la Solfatare. Un voyage qu'ils ne sont pas prêts d'oublier !

Le dernier bâtiment de la zone Delta inauguré

Le 19 mai, l'entreprise Katopé, filiale du groupe belge Univeg était inaugurée. Comme l'a souligné Marc Spielrein(à droite de Christian Hervy), président du Min, *« ce bâtiment termine la zone Delta dont nous avions démarré le chantier en 2002 »*. Conscient des perspectives que procurent une implantation au sein du plus important marché de produits frais au monde –la zone Delta se situe dans la continuité du MIN–, Nicolas Morinière, directeur général d'Univeg Katopé France, s'est félicité de cet emménagement : *« il témoigne de la volonté d'Univeg de s'établir et se développer sur le marché français de manière pérenne »*.

Stop à la mucoviscidose

Mercredi 25 mai, l'association Stop à la mucoviscidose a remis un chèque de 10 000€ au professeur Ferec, directeur du laboratoire Inserm de Brest dont les travaux sont principalement dirigés sur la génétique de la mucoviscidose. Cette cérémonie a eu lieu en présence d'élus de Chevilly-Larue et de L'Haÿ-les-Roses et de nombreux amis. Cette somme a été récoltée grâce aux diverses manifestations auxquelles l'association a participé au cours de l'année 2010. Un second chèque de 4000€ a également été remis au professeur Ferec, au titre, hélas, de tous les dons qui ont été faits lors des obsèques du petit Yoan Mangeant. Un grand merci aux généreux donateurs qui aident sans compter pour qu'un jour enfin la mucoviscidose puisse être éradiquée.

Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale

Le Maire, le Conseil municipal, le Comité d'entente des anciens combattants et les élus du Conseil municipal d'enfants ont honoré la mémoire des victimes de la barbarie nazie le 8 mai dernier. Dans son allocution, Christian Hervy, le Maire, a rendu hommage *« aux patriotes français et à tous les antifascistes d'Europe qui eurent le courage et la lucidité de mener le combat de la Résistance »*, et plus particulièrement aux Chevillais *« tombés pour que vive la France »*. Il s'est par ailleurs saisi de l'occasion pour saluer l'action *« des peuples qui se sont récemment unis contre l'oppression et la tyrannie et ont ouvert la voie du changement dans leur pays »*.

Repas avec les communautés religieuses

Comme chaque année, Christian Hervy, le Maire, et les élus ont reçu à une même table les représentants de l'ensemble des communautés religieuses de la ville, le 12 mai. *« Nous vivons dans un pays laïc, c'est-à-dire un pays où chacun dispose à son gré d'une totale liberté de pensée et de croyance »*, a rappelé le Maire lors de ce moment de partage et de convivialité. *« Pour nous, tous les citoyens ont droit à un égal respect, à une égale considération et au respect des représentations auxquelles il est attaché »*.

Médaillés du travail

Le 19 mai dernier, 35 Chevillais se sont vus remettre un diplôme de médaillé du travail par Christian Hervy, le Maire, en présence de nombreux élus municipaux. Cette distinction salue 20 ans (médaille d'argent), 30 ans (médaille de vermeil), 35 ans (médaille d'or), ou 40 ans de service (grande médaille d'or).

Retrouvez la liste complète des médaillés sur www.ville-chevilly-larue.fr

Manifestation des enseignants contre les fermetures de classes

Le 4 mai, devant le ministère de l'Éducation nationale, de nombreux enseignants chevillais, accompagnés de Christian Hervy, le Maire et d'Élisabeth Maillefert, maire-adjointe déléguée aux Activités périscolaires et à la Coordination du projet éducatif local, aux côtés de plus de 500 Val-de-Marnais, ont protesté contre la carte scolaire prévue pour la rentrée 2011. Celle-ci prévoit deux fermetures de classes à l'élémentaire Pierre et Marie Curie et à la maternelle Paul Bert (fermeture conditionnelle) et une ouverture conditionnelle au groupe Paul Bert. La mobilisation s'est poursuivie par un rassemblement de parents et d'enseignants à l'élémentaire Pierre et Marie Curie, dans le cadre de l'opération Nuit des écoles le 20 mai, à l'appel de la FCPE. Enfin, le 24 mai, un mouvement de grève départemental des enseignants a donné lieu à la fermeture des écoles maternelles Pierre et Marie Curie et Pasteur et de l'élémentaire Paul Bert B.

Quinzaine du commerce équitable

Du 14 au 29 mai, Chevilly-Larue s'est mis à l'heure du commerce équitable dans le cadre de la Quinzaine du commerce équitable organisée par le Pôle d'économie solidaire. De nombreux commerçants (le Fournil de Chevilly-Larue, la supérette Jean Mermoz, le Modern bar, Simply Market, ...) ont participé à l'évènement en vendant café, thé et chocolat issus du commerce équitable. Les Chevillais se sont informé sur le sujet lors de la journée portes-ouvertes du Pôle d'économie solidaire et d'un petit déjeuner équitable organisé par le comité de quartier La Guinet. Les élèves des élémentaires Curie et Paul Bert A ont reçu la visite d'une représentante du Pôle d'économie solidaire. Les réflexions engagées à cette occasion se poursuivront au sein du Conseil local de commerce équitable, lieu d'échanges ouvert à tous.

Cérémonies d'accueil dans la citoyenneté française

Cinq Chevillais viennent d'acquérir la nationalité française. Parmi eux, Basma Azouz ❶, Darilene Vaz Gentil ❷ et Modibo Kone ❸ ont reçu leurs décrets des mains de Marc-Étienne Pinauldt, sous-préfet, et en présence de Hermine Rigaud, maire-adjointe déléguée aux Solidarités et à l'Action sociale, lors d'une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française à la sous-préfecture de l'Haÿ-les-Roses.

Bienvenue aux nouveaux Chevillais !

Le 28 avril dernier, les nouveaux Chevillais ont été chaleureusement accueillis à l'occasion d'une réception donnée en leur honneur par la Municipalité. C'est avec grand plaisir que les nouveaux arrivants ont rencontré les élus et agents municipaux et découvert les différentes structures présentes à Chevilly-Larue, avant de se plonger dans un récit historique de la ville dispensé par Marc Ellenbeger, l'archiviste municipal. Christian Hervy, le Maire, ainsi que de nombreux élus étaient évidemment présents pour leur souhaiter la bienvenue dans leur nouveau lieu de vie.

Commémoration de l'appel du Général de Gaulle

À l'occasion du 71e anniversaire de l'appel à la Résistance lancé par le Général de Gaulle à la BBC le 18 juin 1940 après la défaite de l'armée française face à l'Allemagne nazie, des cérémonies commémoratives sont organisées. Un premier rassemblement aura lieu au collège Jean Moulin à l'invitation du principal du collège, de la Municipalité et du Comité d'entente des anciens combattants, le 17 juin à 11h15. À cette occasion, l'assistance déposera une gerbe devant la plaque Jean Moulin. Le lendemain, les Chevillais seront invités à se réunir place de l'Église, près du monument aux morts, à 10h.

Non à la fermeture du laboratoire de transfusion sanguine de Rungis !

Plus de 600 Chevillais et Rungissois ont signé la pétition contre la fermeture du laboratoire de Rungis et pour la suspension immédiate du projet de restructuration de l'Établissement français du sang (EFS). En se mobilisant de la sorte, les citoyens se sont alliés à la colère de nombreux élus locaux et des professionnels de la santé ; une colère mêlée d'inquiétude tant ce projet de fermeture est dangereux. Sans ce laboratoire, qui analyse et traite 287 000 dons de sang prélevés chaque année et qui fournit en sang, plasma, plaquettes et sang placentaire 1900 établissements de santé en France, les régions seront exposées à des risques de pénurie de produits sanguins et de non respect de la chaîne transfusionnelle. Christian Hervy, le Maire, a remercié par courrier les pétitionnaires de leur geste. Quant à la pétition, elle sera remise au ministre de la Santé, autorité de tutelle de l'EFS.

en résumé

Être retraité et en profiter

S'ils sont retraités, les plus de 60 ans n'en demeurent pas moins très actifs. À eux les journées découvertes du service Retraités, les après-midis festives au foyer Gabriel Chauvet, la riche vie associative, le bénévolat, … Quant à la Municipalité, elle met tout en œuvre pour favoriser le maintien à domicile et lutter contre l'isolement ; tout, pour que les retraités de tous âges en profitent.

Retraite

Pour qu'il soit doux, le temps des 60 ans

La retraite, l'âge d'or ? À condition de multiplier les activités conviviales, de maintenir le lien social, de vivre dans un environnement adapté, d'être entouré, de bénéficier de services de proximité, …

Selon les prévisions de l'Insee, la France comptera 70 millions d'habitants en 2050, dont un tiers sera âgé de 60 ans et plus. À l'heure où le gouvernement casse le système des retraites, où il lance un débat national sur la dépendance des personnes âgées, où se profilent des conditions de vieillissement à deux vitesses, où seules les personnes âgées disposant de ressources financières suffisantes pourront bénéficier d'une prise en charge adaptée, où les Conseils généraux, pour qui les dépenses sociales représentent le poste budgétaire le plus important, doivent faire face à l'amputation de leurs ressources, Chevilly-Larue maintient le cap. Cap sur une politique d'aide et de loisirs pour ses aînés, cap sur les liens sociaux, les échanges. Pour cela, la ville s'appuie sur un vrai travail transversal entre son service Retraités-santé-handicap, le Conseil général, les associations de retraités, le théâtre André Malraux, la Maison du Conte, la médiathèque, … *« Nous nous battons aux côtés du Conseil général pour soutenir ses actions et sa politique sociale »,* affirme Hermine Rigaud, maire-adjointe déléguée aux Solidarités et à l'Action sociale, tout en précisant que *« face à la situation des retraités qui se dégrade, la Municipalité réfléchit à étendre ses services et activités ».*

À Chevilly-Larue, les retraités bénéficient déjà d'un large panel d'activités. Tout le monde désormais ou presque connaît le très attendu banquet annuel des aînés et les non moins traditionnelles distributions des cadeaux de printemps et des colis de Noël. Les après-midis festives au foyer Gabriel Chauvet, les sorties culturelles à la journée organisées par la Retraite active du service Retraité-santé-handicap, font également partie des rendez-vous qui permettent aux retraités de se rencontrer.

Face à la situation des retraités qui se dégrade, la Municipalité réfléchit à étendre ses services et activités

Hermine Rigaud, maire-adjointe déléguée aux Solidarités et à l'Action sociale

Du côté des associations, les retraités n'ont également que l'embarras du choix : sports, thés dansants, sorties au spectacle, … La convivialité est le maître mot. Les activités des retraités ne se résument pas qu'aux loisirs ; nombre d'entre eux consacrent leur temps libre aux actions bénévoles, dans la vie locale, dans la vie associative, souvent en direction des autres. C'est sans relâche qu'ils animent un club, défendent une cause, dans tous les cas conservent une vie relationnelle dense. Mais arrive un jour où, quand le physique ne suit plus, le rythme de vie ralentit. Avec l'âge, défier les faiblesses du corps devient une nécessité. Alors le service Retraité a mis en place un atelier équilibre-prévention des chutes animé par l'association Adal*. *« Cela fait sept ans que j'y vais, encouragée par mon médecin, et je trouve cela efficace et très sympathique car tout le monde se connait »,* témoigne Mauricette Ballutaud, 76 ans.

Par ailleurs, la Municipalité œuvre à ce que les personnes âgées puissent demeurer chez elles le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions de confort et de santé possible. Le développement des services à domicile (aide ménagère, portage des repas, soins infirmiers, portage de livres et de CD de la médiathèque) et le service de téléassistance participent de cette volonté. De même, une réflexion est menée actuellement pour permettre aux personnes âgées de résider dans des logements adaptés : dans le cadre des assises des séniors, les retraités ont pu dernièrement visiter un appartement témoin et, au chapitre des projets en cours, la construction de logements adaptés au Clos Saint-Michel et d'une résidence pour personnes âgées à Anatole France ainsi que l'extension de la maison de retraite du domaine des Sœurs sont prévus. ● **Joëlle Cuvilliez**

** Adal : Association À la découverte de l'âge libre.*

❶ Les pique-niques partagés sur *Les Planches* sont toujours un grand moment de convivialité.
❷ À la retraite, prendre – enfin ! – le temps de s'adonner aux travaux manuels …
❸ Rien de tel que de s'aérer l'esprit lors des sorties et randonnées de la Retraite active.

Chiffres clés

3300
Le nombre de personnes de plus de 60 ans vivant à Chevilly-Larue, ce qui représente 16,5 % de la population de la ville.

1766
Le nombre de personnes de plus de 65 ans qui se sont inscrites aux animations et aux loisirs proposés par le service Retraités en 2010.

150
Le nombre de retraités qui ont fréquenté le restaurant du foyer Gabriel Chauvet en 2010.
En moyenne, 31 repas y sont servis chaque jour.

82
Le nombre de personnes qui, en moyenne, assistent à la fête mensuelle des anniversaires au foyer Gabriel Chauvet.

120
Le nombre de personnes à avoir bénéficié d'un transport individuel en véhicule de leur domicile au lieu de leur choix en faisant appel à un accompagnateur de vie du service Retraités.

102
Le nombre d'abonnés au service de téléassistance 7j/7 et 24h/24, dispositif régi par la ville, le Conseil général et GTS mondial assistance.

Parole d'élue

« Rendre la palette de services la plus large possible »

Hermine Rigaud, maire-adjointe déléguée à la Solidarité et à l'Action sociale

« La situation des retraités ne cesse de se dégrader et est inquiétante pour les années à venir. Il y a notamment une contradiction entre l'augmentation du nombre de retraités et de la durée de vie et la diminution des moyens financiers dont disposent les collectivités. La Municipalité réfléchit particulièrement à la façon dont elle peut élargir sa gamme d'activités et de services en direction des retraités. L'ouverture des deux Relais-mairie, l'installation de l'Agence postale communale au quartier Larue, ou encore le portage de livres à domicile sont très appréciés des personnes âgées qui peuvent ainsi bénéficier de services de proximité. Nous mettons aussi tout en œuvre pour offrir à nos aînés une large palette de parcours résidentiels allant du maintien à domicile dans un logement adapté à l'emménagement dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Une résidence pour personnes âgées dans le futur éco-quartier Anatole France, la construction de logements adaptés au Clos Saint-Michel, l'extension de la maison de retraite du domaine des Sœurs de la Charité Saint-Michel et l'ouverture de celle-ci aux laïcs sont autant de projets en ce sens.

Entre leurs activités associatives (telle la pratique de la gymnastique volontaire à la Retraite sportive) et les après-midis au foyer Gabriel Chauvet, les retaités ont une vie bien remplie.

Loisirs et bénévolat

Liberté, activités, retraités

Flirter avec la soixantaine est souvent, aujourd'hui, synonyme de vitalité. Et de besoin de bouger, de se rendre utile.

Vincenza Liebich est radieuse. Elle a travaillé 37 ans et demi et, jeune retraitée, elle entend bien profiter de l'espace de temps libre dont elle dispose désormais pour se faire plaisir. *« Je vais à la chorale, à l'atelier des loisirs créatifs, j'aide à la création des costumes du carnaval et je fais des sorties avec les copines,* explique-t-elle, enthousiaste. *Et en septembre, je vais partir en Sicile voir mon frère et ma sœur durant plusieurs semaines … ».* Du théâtre à la médiathèque, de la Maison du Conte aux programmes proposés par la Retraite active, les aînés profitent de prestations (culturelles, sportives, …) de qualité. L'an passé, soixante-dix personnes ont assisté aux séances ciné-séniors. Nombreux ont été celles et ceux à apprécier les ateliers *« Moi sculpté »* de la médiathèque, les conférences-débats du service Retraités, mais aussi les sorties à l'Institut du monde arabe, la visite des égouts de Paris, le spectacle *Carmen* au théâtre de Rungis, etc. Cette année, le banquet des aînés a encore régalé neuf cents convives. Quant aux journées découvertes organisées par le Centre communal d'action sociale, cinq auront lieu durant l'été et une au marché de Noël de Reims. Pour le voyage de septembre, la destination sera Martorell, ville espagnole jumelée avec Chevilly-Larue (priorité sera donnée aux Chevillais qui ne sont jamais partis avec la ville). Et les activités du foyer Gabriel Chauvet –tarot, belote, thé dansant, fêtes des anniversaires, etc– ravissent toujours autant. Les retraités aiment aussi participer à la vie sociale et citoyenne de la ville. On les a vu participer à l'opération nettoyage de la ferme du Saut du loup, au Grand Bal du 28 mai après l'avoir intensément préparé, au débat sur l'égalité hommes/femmes, … Quant à la tradition du colis de Noël et du cadeau de printemps offert par la Municipalité, elle va bien au-delà du plaisir de recevoir. C'est aussi –surtout ?– comme le souligne Élyane Darmon, conseillère municipale déléguée aux Vacances et loisirs des retraités, l'occasion d'un *« moment de partage et d'échange, une marque d'amitié de la ville pour les personnes âgées ».* ● **J.C**

Parole de retraitée

« Ce ne sont pas les activités qui manquent ! »

Marcelle Sanz, Chevillaise depuis 1967

« J'ai 83 ans et une aide à domicile vient chez moi une fois par semaine. J'ai travaillé pendant 34 ans, été mise en pré-retraite à 55 ans parce que mon employeur a mis la clé sous la porte. J'ai été présidente de l'Association des retraités de Chevilly-Larue (ARCL) pendant 12 ans et j'en suis désormais présidente d'honneur. En ce moment, mes semaines sont bien occupées. Le lundi et le mercredi, je vais à l'association du carnaval pour aider à la fabrication des costumes. Le mardi, je joue au tarot au foyer Gabriel Chauvet. Le jeudi, j'y retourne pour discuter avec les uns et les autres, … Je déjeune aussi au foyer, parce que c'est convivial. C'est le week-end que je me repose. Le dimanche, je reçois les membres de ma famille ou je vais chez ma fille Linda, qui est elle-même retraitée depuis peu et qui vit à Chevilly-Larue, comme mon petit-fils, ma petite-fille et mon arrière-petite-fille ».

Lien social

Aides à et hors domicile

« *Le pire ce n'est pas d'être malade, c'est la solitude* ». Une aide-ménagère, une infirmière, une bibliothécaire, … face à la perte d'autonomie des aînés, tous les services d'aide à domicile sont facteur de lien social et contribuent à lutter contre les situations d'isolement. Elles sont neuf aide-ménagères du service Retraités à se relayer au domicile des Chevillais âgés pour les courses, l'entretien de l'appartement, les tâches administratives, … À chacun de leurs passages, elles mesurent également l'état de santé des personnes visitées afin, le cas échéant, de faire venir d'autres intervenants pour des soins. Plus qu'un coup de main indispensable, elles sont au quotidien un véritable soutien moral et social. Les bénéficiaires, pour les 2/3 des femmes, ont en moyenne 81 ans. 30 % d'entre eux bénéficient du portage des repas à domicile le midi, le soir et le week-end, repas réalisés selon le plan alimentaire suivi par la diététicienne. *« Nous avons également passé une convention avec l'association AEF 94 pour que des travaux de bricolage ponctuels soient assurés chez les gens qui en ont besoin »,* précise Hermine Rigaud, maire-adjointe déléguée aux Solidarités et à l'Action sociale. L'aide aux personnes qui ont du mal à se déplacer se pratique aussi hors domicile : un accompagnateur de vie du service Retraité assure leur transport en véhicule pour les petits trajets du quotidien, à la banque, au marché, à des rendez-vous médicaux, au cimetière, dans diverses administrations. ●

Gérontologie

Des dispositifs de proximité

Différents dispositifs existent pour accompagner les Chevillais d'un certain âge et leurs familles. Les personnes âgées peuvent faire appel au Service intercommunal de soins infirmiers à domicile (Sisid) dont la ville est membre. Le personnel assure des soins d'hygiène corporelle pris en charge par la Sécurité sociale et contribue ainsi au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. Par ailleurs, depuis 2009, le Centre local d'information et de coordination gérontologique du secteur 6 du Val-de-Marne (Clic 6) apporte des informations aux personnes âgées de 60 ans et plus et à leur entourage sur toutes les aides existantes –les établissements d'hébergement, les aides financières, la retraite, l'aménagement du logement, les loisirs et vacances, les dispositifs de soutien à l'entourage, les transports spécialisés, les lieux de diagnostic et de soins, les accueils de jour, etc. ●

Sisid : 7, square du 19 mars 1962 à Fresnes (01 46 68 01 83)
Clic 6 : 4, place Nelson Mandela (01 48 53 79 09 - contact@clic6.org)

Parole d'experte

« Les usagers ont besoin d'aide, d'activité et de contact »

Catherine Cuisinier, responsable du service Retraités-santé-handicap

« Le service a pris de l'ampleur. Cela nous a permis d'affiner les services que nous rendions. La Retraite active permet à nos aînés de pratiquer gymnastique, aquagym, randonnées pédestres, arts plastiques, activités dansées, tennis de table, etc. Pour les portages de repas, le passage à la liaison froide nous a permis d'augmenter le nombre de personnes livrées. Nous avons fait une enquête sur ce service pour savoir comment nous pouvions encore ajuster notre action et ainsi donner le maximum de satisfaction aux personnes âgées. L'équipe a été renforcée, elle compte dix-huit agents, parmi lesquels neuf aides à domicile qui ont un grand rôle relationnel et qui apportent un soutien psychologique. Quand nous sommes sollicités pour une prise en charge, nous allons toujours rendre visite à la personne concernée pendant au moins une heure pour discuter avec elle et lui indiquer quels services nous rendons. C'est important de prendre le temps ».

L'Apa permet aux retraités de financer les dépenses liées à leur état de dépendance, tel le portage de repas à domicile.

Allocation personnalisée d'autonomie

Une aide précieuse menacée

Sept bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie sur dix estiment que sans cette aide financière ils ne pourraient pas vieillir chez eux*.

Quand les gestes les plus simples de la vie quotidienne, se lever, se déplacer, s'habiller, sortir, deviennent difficiles à accomplir, se pose la question de l'autonomie et du maintien à domicile. Une question à laquelle l'Allocation personnalisée d'autonomie (Apa) répond depuis sa mise en œuvre en 2002. Cette précieuse aide financière, attribuée par le Conseil général, est destinée aux personnes de plus de 60 ans, résidant à domicile ou en établissement, et leur permet, selon le niveau de revenu et le degré d'autonomie, de financer les dépenses liées à leur état. Mais ce droit dont bénéficient aujourd'hui 16 200 Val-de-Marnais (10 400 à domicile et 5 800 en établissement) est aujourd'hui menacé. En effet, l'Apa est censée être cofinancée par les Départements et l'État via la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), elle-même alimentée par les recettes de la Journée de solidarité et la CSG (Contribution sociale généralisée). Mais en réalité, son financement repose de plus en plus sur les Conseils généraux, l'État ne respectant plus le principe de compensation à 50% de son coût ; actuellement, il ne rembourse en effet que 28 % des dépenses des Départements pour l'Apa. Par ailleurs, dans le cadre des modalités de financement d'une nouvelle branche de la protection sociale consacrée à la prise en charge de la dépendance, l'État envisage notamment la suppression de l'Apa pour les personnes en dépendance légère (GIR 4). L'inquiétude grandit et l'interrogation est partout la même : est-il normal que les Départements portent presque seuls le poids d'une allocation à vocation universelle ? Les Conseils généraux ont donc décidé de se battre. *« L'État, sur le budget 2011, nous doit 82 millions d'€ sur les transferts de l'Allocation personnalisée à l'autonomie (APA), du Revenu de solidarité active (RSA) et de la Prestation compensatoire de handicap (PCH),* rappelait Christian Favier, président du Conseil général du Val-de-Marne, en mars 2011. *« On nous dit qu'il n'y a pas d'argent ? Avec la suppression, par exemple, de la Taxe professionnelle (TP), 7 milliards de recettes ont été perdus, sans bénéfice pour l'emploi. Ce manque à gagner a des conséquences directes sur les services rendus par les collectivités ».* ●

** Selon une étude du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc) réalisée en 2008.*

C'est pratique

Pour bénéficier des activités et des aides proposées par la ville, les personnes âgées doivent remplir deux conditions : avoir 60 ans et plus et s'inscrire au service Retraités-santé-handicap. Elles recevront alors les informations les concernant : dates de sorties à la journée et de voyages, programme des conférences et des ateliers, dates d'inscriptions aux distributions des colis de Noël et des cadeaux de printemps, adresses des associations de retraités de la ville, … C'est également auprès de ce service que les familles peuvent se renseigner sur les conditions d'attribution de l'Apa et retirer un dossier de demande. ●

Service Retraités-santé-handicap
88, avenue du Général de Gaulle (ancienne mairie).
Tél. : 01 45 60 18 93

Handicap

Repérer les difficultés pour mieux soutenir

Le 5 mai dernier, dans le cadre du travail mené par le Comité consultatif du handicap, les Chevillais en situation de handicap et leur entourage étaient invités à échanger avec Christian Hervy, le Maire, les élus et agents municipaux, ainsi qu'une représentante de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). *« Grâce à cette rencontre nous souhaitions identifier les besoins spécifiques de chacun afin de réfléchir aux choses à mettre en œuvre pour améliorer le quotidien des personnes handicapées »* a ainsi expliqué Jean-Paul Homasson, maire adjoint délégué à la Prévention-santé. *« Je suis handicapée à 80%, puis-je prétendre à une aide à domicile ? », « comment peut-on encourager les entreprises à embaucher des personnes handicapées ? », « j'ai beaucoup de mal à me déplacer, existe-t-il un service pour m'aider ? », « je suis non voyant, les gens se garent souvent sur le trottoir, ce qui m'oblige à descendre sur la chaussée »* … Cette première rencontre a donné lieu à de nombreux témoignages d'habitants et de riches échanges. Au cœur des problématiques abordées, les difficultés de déplacement qui touchent particulièrement les personnes porteuses d'un handicap physique ou visuel ont beaucoup occupé les échanges. L'ensemble des difficultés abordées par les participants seront minutieusement examinées lors de la prochaine réunion du Comité consultatif du handicap. Par ailleurs, la Municipalité entend poursuivre les différentes pistes de réflexions qui ont été évoquées pour faciliter le déplacement des personnes handicapées. L'objectif étant que *« la personne atteinte d'un handicap puisse bénéficier des mêmes droits et, autant que possible, des mêmes possibilités que les autres citoyens de la commune »* comme l'a souligné Christian Hervy, le Maire. ●

• Si vous êtes vous-même en situation de handicap et souhaitez faire part de vos difficultés, vous faire aider pour constituer un dossier auprès de la MDPH ou participer aux prochaines rencontres de ce type, faites-vous connaître auprès du service Santé-retraité-handicap de la ville 88, avenue Général de Gaulle (01 45 60 18 97).

NOUVEAU SITE INTERNET

Rendez-vous sur la toile !

Les Chevillais l'attendaient avec impatience … qu'ils se rassurent, le tout nouveau site de la ville sera en ligne d'ici le mois de juillet. En effet, l'habillage de ce nouvel outil est en cours de réalisation et les données contenues dans l'ancien site sont peu à peu copiées sur cette interface. Il y a un an, les internautes étaient invités à donner leur avis sur le site de leur ville par le biais d'un questionnaire posté sur la toile. La centaine de réponses apportées à ce sondage a ainsi servi de base de travail à l'élaboration d'un nouveau site, plus clair et plus pratique, destiné à faciliter la navigation et l'accès aux services. Parmi les nouveautés : la possibilité d'accéder, dès la page d'accueil aux services les plus couramment demandés … pour découvrir les autres, rendez-vous sur la toile ! ●

• www.ville-chevilly-larue.fr

Hôpital Henri Mondor

La mobilisation a payé !

Face à la mobilisation des Val-de-Marnais, Xavier Bertrand, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé a annoncé, le 5 mai dernier, la suspension de la décision de fermer le service cardio-vasculaire de l'hôpital Henri Mondor de Créteil. Ce projet de fermeture, qui était préconisé par l'Agence régionale de la santé (ARS) et soutenu par l'Assistance publique des hôpitaux de Paris (AP-HP) avait provoqué la colère du personnel de l'hôpital, de ses usagers et des élus locaux qui se sont rapidement organisés pour contester cette décision. Ainsi, près de 20 000 habitants du Val-de-Marne ont fait entendre leur mécontentement en signant la pétition de soutien à ce service public de santé, lancée par le Conseil général. À Chevilly-Larue, considérant que ce service *« est le seul de l'Est parisien, qu'il draine plus de 700 000 Val-de-Marnais et qu'il représente un service pilote pour l'hôpital Henri Mondor »,* le Conseil municipal a quant à lui adopté un vœu le 1er mars, en faveur de son maintien. Mais si cette décision constitue une première victoire, la vigilance et la mobilisation restent de mise : le renoncement définitif à ce projet n'est pas encore décidé puisqu'une mission de l'Inspection générale des affaires sanitaires (IGAS) a été diligentée dans le but de produire un audit de la filière cardiologique dans son ensemble, notamment à l'AP-HP. ●

• **Pour signer la pétition *« La chirurgie cardiaque à Henri-Mondor, j'y tiens ! »*, rendez-vous sur www.cg94.fr.**

Nettoyage des bacs

Attention, les jours ont changé

Les dates de l'opération nettoyage et désinfection des bacs organisée par la Municipalité ont été modifiées : elle se déroulera les 14 et 17 juin. Par conséquent, les Chevillais (résidants en pavillons) sont invités, lors des jours dédiés à la collecte des ordures ménagères dans leur quartier, à ne pas rentrer leurs bacs immédiatement après la collecte. Il est même conseillé de laisser le bac à l'extérieur jusqu'à la fin de la journée, ce afin de permettre le bon déroulement de l'opération de lavage. Les Chevillais concernés recevront une information en ce sens dans leur boîte aux lettres début juin. ●

• **Renseignements auprès du service Environnement 01 45 60 18 44 ou 01 45 60 19 89**

Mini-séjours 4-11 ans

Cap sur l'été !

Il est temps de préparer l'été ! Les enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire pourront profiter de multiples mini-séjours. Au programme : initiation à la voile, découverte des animaux, des métiers, équitation, fabrication de marionnettes, participation à des chasses au trésor, à des jeux de piste ou des veillées …

Retrouvez l'ensemble des activités de l'été dans le supplément spécial été disponible dans ce numéro. ●

• **Les inscriptions aux mini-séjours pour les 4-11 ans se dérouleront le mercredi 8 juin de 18h30 à 20h30 au centre de loisirs (15, rue Dericbourg).**

Transports

Inauguration symbolique de la station de métro « trois communes »

Elle n'existe pas encore, mais elle est au cœur de tous les enjeux pour les villes de Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses et Villejuif : la création de la station des « trois communes », dans le cadre du prolongement de la ligne de métro 14, est ardemment défendue par les populations et les acteurs publics du territoire. En témoigne l'inauguration symbolique, samedi 21 mai, de cette future station, située rue de Bicêtre à L'Haÿ-les-Roses, à quelques jours de la proclamation du tracé définitif du prolongement de la ligne 14. C'est dans une ambiance festive et ensoleillée, rythmée par plusieurs groupes de percussions, que près de 300 habitants des trois communes ont fait entendre leurs voix. Parmi eux, de nombreux citoyens et représentants d'associations Chevillais étaient présents. *« La réalisation de cette station des trois communes est une affaire de justice pour les habitants de nos territoires, car en matière de développement des transports en commun, nous subissons 40 ans de retard. Il serait inacceptable que cette ligne de métro traverse notre territoire sans que l'on puisse en profiter »* a déclaré Christian Hervy, le Maire, à cette occasion. Patrick Sève, Maire de L'Haÿ-les-Roses, a quant à lui insisté sur *« la démarche intercommunale et le caractère unanime »* qui sous-tend la mobilisation autour de la réalisation de cette station. *« Cette dernière constituera en effet une avancée considérable pour les habitants de nos quartiers »* a insisté pour sa part Claudine Cordillot, Maire de Villejuif. *« Pour eux, Paris ne serait plus qu'à 10 minutes de transport ».*

Léa Goutmann-Becker

Carte européenne de stationnement handicapé : quelle est la règle ?

Le territoire Chevillais dispose de 66 places de stationnement réservées aux personnes handicapées. Pour pouvoir y stationner, il faut être muni d'une carte européenne de stationnement. En effet, depuis le 31 décembre 2010, cette dernière remplace les macarons GIC (grand invalide civil) et plaques GIG (grand invalide de guerre). Toute personne n'ayant pas effectué le remplacement de ces deux titres au profit de la carte européenne de stationnement encoure une contravention de 4e classe (de 135€ à 375€). Pour obtenir cette carte, les personnes « grands invalides civils » doivent adresser leur demande auprès de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de leur département de résidence, et celles « grands invalides de guerre » auprès du service départemental de l'Office national des anciens combattants. Rappelons cependant que la détention de ce titre ne donne pas droit au stationnement gratuit, sauf arrêté municipal en ce sens.

- **MDPH du Val-de-Marne : 7-9, voie Félix Éboué 94046 Créteil Cedex (01 43 99 79 00)**
- **Office national des anciens combattants du Val-de-Marne : 12, rue du porte-dîner 94000 Créteil (01 43 39 71 23)**

Inauguration

Un terrain plein d'avenir

À l'heure où les travaux du futur lycée intercommunal de Chevilly-Larue avancent à grand pas, le terrain de foot qui le jouxte est quant à lui prêt à accueillir les foulées de ses premiers joueurs. Situé sur la commune de L'Haÿ-les-Roses, il est propriété du Syndicat intercommunal des établissements du second cycle du second degré du district de L'Haÿ-les-Roses (SIESCSD). C'est donc en sa qualité de président du SIESCSD que Christian Hervy, le Maire, l'a inauguré le samedi 7 mai. Foulant à loisirs la pelouse verdoyante, les représentants du milieu sportif (dont des membres de la section foot de l'Élan) accompagnés de nombreux enfants, ainsi que les édiles présents (dont Christian Nourry, maire-adjoint délégué aux Sports, Henriette Zoughebi, vice-présidente du Conseil régional, Patrick Sève, Maire de L'Haÿ-les-Roses et Raymond Charesson, Maire de Rungis) ont apprécié les qualités de ce nouvel équipement. Les premiers ont pu mesurer à l'aune de leur pratique le confort et les qualités techniques de l'ensemble : un terrain de 5000 m^2, un gazon synthétique sur couche de granulats de caoutchouc, un éclairage permettant entrainements et matchs en nocturne, … Les seconds ont largement mis en avant les vertus du sport. Henriette Zoughebi en a rappelé les bienfaits tant pour la santé et l'épanouissement que pour la réussite scolaire. Christian Hervy a plaidé pour que ce terrain, mis à disposition des lycéens et ouvert aux associations sportives des collèges ainsi qu'aux clubs hors temps scolaire, puisse aussi accueillir des jeunes du quartier. ● **G.K**

Quartier Bretagne

Les Castors passent à table

Après les habitants des résidences des Lilas, de la Croix du Sud et ceux des rues Georges Brassens et Lieutenant Le Coz le 27 mai, c'est au tour des riverains de la résidence des Castors de fêter le Printemps des voisins ! Ces derniers sont ainsi conviés à une soirée apéritive conviviale le jeudi 9 juin à 19h. Au programme de ce moment de partage toujours très apprécié : discussions et rencontres, mais également dégustation des spécialités culinaires que les habitants sont invités à apporter pour l'occasion ! ●

Quartier Bretagne

Réaménagement de la rue Petit Le Roy

Alors que les travaux de réaménagement de la seconde tranche de la rue Petit Le Roy (entre les carrefours Émile Zola et Pierre Brossolette) viennent de débuter, les riverains étaient invités à assister à une réunion d'information sur le déroulé du chantier, le 4 mai dernier. Après avoir été concertés sur le réaménagement de cette portion de route lors d'une réunion publique en début d'année, trois permanences avaient déjà été organisées début février au Relais-mairie Bretagne afin de présenter le projet aux riverains. Les questions abordées lors de cette dernière réunion d'information ont donc essentiellement porté sur l'accessibilité des résidences et les modalités de circulation durant les travaux, qui dureront six mois. Ainsi, jusqu'à fin novembre, il est vivement conseillé aux Chevillais d'emprunter la déviation mise en place sur l'avenue du 11 novembre 1918 afin d'éviter la zone en chantier. Rappelons par ailleurs que la rue Élisée Reclus est mise en double sens durant toute la durée des travaux, ce qui implique une interdiction de stationner tout au long de la rue. ●

• **Une question sur le réaménagement de la rue Petit Le Roy ? Contactez M. Thurloy, chef de chantier (06 07 62 99 66).**

Sylvie Nicolle
Presque centenaire

Il existe au cœur de la ville des espaces verts insoupçonnés, assidûment fréquentés par les férus de jardinage : les jardins familiaux des rues Margueriteau, Petit Le Roy et Jules Verne. Sur l'ancien emplacement de terrains maraîchers, ces parcelles de terrain sont louées aux habitants par la Municipalité. Locataire de l'une d'entre elles depuis 1975, Sylvie Nicolle est, à bientôt 98 ans, la doyenne de nos jardins familiaux, la reine d'un potager bucolique et velouté où fleurent bon l'entraide, le partage et l'amitié.

« C'*est un jardin extra-ordinaire !* » chanterait Charles Trenet ; *« un travail d'artiste »* dirait de son côté un peintre impressionniste. Le potager de Sylvie est un tableau qu'elle expose, avec beaucoup de modestie, chaque printemps dans les jardins familiaux. Sa "fresque" fait 780m². *« Un terrain où poussaient jadis l'orge et le blé »* devenu grâce à l'amour que son mari et elle y ont semé, un véritable havre de paix. Cette terre que Sylvie loue depuis plus de trente-cinq ans à la Municipalité appartenait jadis à un agriculteur qui souhaitait s'en séparer. Apprenant qu'elle pouvait en exploiter une parcelle, la famille Nicolle, chevillaise depuis 1962, en fait la demande en mairie et obtient, en 1975, une pièce en plus : un jardin. Pour y accéder, il y a des étages à descendre et des rues à traverser, mais qu'importe, tant il était bon pour Sylvie et son mari de faire ensemble le chemin. Depuis qu'il s'en est allé, son âme, elle, est restée au potager. Elle est une fleur sur le seringua qu'il a planté, une rose qui rappelle à Sylvie qu'il faut qu'elle continue d'aimer la vie. À presque 98 ans, qu'elle fêtera le 11 novembre prochain, notre jardinière bêche, bine et taille chaque jour fleurs et légumes de son jardin. Il lui procure la force, la sérénité et la santé. De son côté, elle lui chuchote des mots doux. Pour rien au monde Sylvie ne raterait leur rendez-vous. *« Je me sens si bien près de lui. Autrefois, nous y déjeunions en famille, et partions tard en fin de journée. Désormais j'y viens tous les jours, le matin ou l'après-midi, parce qu'été comme hiver il y a toujours du travail à faire ! »,* même si Philippe Martin, le fils de sa charmante voisine de parcelle, lui fait gagner quelques heures avec son motoculteur. Autour de Sylvie, l'entraide est de mise. À des voisins et amis des Sorbiers qui lui livrent des sacs de terreau, Sylvie offre toujours de bon cœur carottes, échalotes, oignons, aubergines, courgettes, tomates, salades, épinards, pommes de terre, haricots verts ou poireaux … Et tous bio ! *« J'ai appris à jardiner auprès de mon mari, mais je dois aussi mon savoir-faire au Père Florent du dispensaire ».* Des secrets d'initiés que Sylvie transmet volontiers à tous ceux qui viennent glaner chez elle de bons conseils. Née dans le Trentin-Haut-Adige dans le Tyrol italien, elle n'a jamais oublié les parfums qu'exhalaient les jardins ensoleillés de son enfance, ni ceux de Bergerac (24) où elle a épousé son mari en 1936. « *Pour son métier, nous avons dû quitter la Dordogne pour le Maroc et c'est à Casablanca, sur un petit lopin de terre attenant à notre maison, que le jardinage est peu à peu devenu notre passion ! ».* Onze ans plus tard et deux enfants dans le nid, toute la famille partait pour cinq ans en Algérie. Entre les dernières cueillettes marocaines et les premiers semis dans nos jardins familiaux, dix-huit ans se sont écoulés. Ah, la patience légendaire du jardinier ! En attendant, même si *«la terre est basse»* comme le dit notre future centenaire, nous souhaitons tous qu'elle fête dans moins de trois ans son premier siècle, dans les parfums de l'amitié potagère ! ●

Florence Bédouet

et toujours au jardin !

Locataires des Sorbiers/Icade

Au terme d'une longue procédure judiciaire, la quarantaine de locataires des Sorbiers Saussaie qui avaient attaqué au tribunal leur ancien bailleur Icade pour charges locatives indûment perçues viennent de remporter la bataille : Icade va devoir leur rembourser un total de 261 838,46€ !

Quand la lutte

« ***On a gagné !* ». La joie se lit sur le visage des locataires des Sorbiers** à l'heure où ils apprennent l'issue victorieuse de leur long combat contre leur ancien bailleur, Icade Patrimoine. Une joie d'autant plus éclatante que la bataille a été longue et difficile. Tout a commencé quand Icade a décidé, en 1999, de déconventionner l'ensemble de son parc de logements sociaux dont il était propriétaire à Chevilly-Larue. Après avoir ainsi fait basculer dans l'escarcelle du privé d'abord les 200 logements de la résidence Anatole France, il en avait fait de même avec les 1469 logements des Sorbiers-Saussaie. Avec à la clef des hausses exorbitantes des loyers. Tout comme les locataires d'Anatole France avant eux, ceux des Sorbiers-Saussaie qui avaient refusé ces iniques augmentations de loyers avaient été assignés au tribunal par Icade. Une première bataille qu'ils avaient remportée

« C'est une belle victoire ! »

Cette victoire fait suite à celle que nous avions déjà emportée contre Icade lorsque celui-ci nous avait assigné au tribunal parce que nous refusions les hausses de loyer dues au déconventionnement. C'est la preuve que quand on se défend, que quand on est soutenu par une amicale de locataire, cela paie ! Cette victoire, nous la devons aussi à la Municipalité, qui a été à nos côtés, qui nous a soutenu durant toute notre lutte, d'abord en finançant les frais d'avocats de notre premier procès, en adressant des courriers à Icade, mais aussi en faisant tout pour que Valophis Habitat rachète nos logements et que ceux-ci redeviennent sociaux.

Jeanine Monbillard, présidente de la CNL Sorbiers-Saussaie

Chiffres clefs

261 838,46€

La somme totale qu'Icade va devoir rembourser à 39 locataires du fait de charges locatives indûment perçues à divers titres : soit 202 530,22€ au titre des charges de personnel d'immeuble, 4774,85€ au titre des charges « contrats parties communes », 11 424,26€ au titre des charges « entretien parties communes », 38 974,47€ au titre des charges « contrats espaces verts », 1302,74€ au titre des charges « contrats voirie-réseaux » et 2831,92€ au titre des charges « entretien espaces extérieurs ».

Entre 2153,89€ et 10 542,58€

La somme que va percevoir de la part d'Icade chaque locataire dont la demande a été recevable par le tribunal.
À cette somme s'ajoutera une indemnisation de 75€ qu'Icade a été condamné à payer à chacun de ces locataires ainsi que les frais de justice

paie !

(contrairement aux locataires d'Anatole France qui n'ont malheureusement pu obtenir gain de cause). À peine celle-ci savourée, une quarantaine de locataires des Sorbiers-Saussaie, des immeubles des rues de Berry, du Poitou, de Bretagne, du Rouergue et du Béarn, décidaient de poursuivre Icade au motif de charges locatives indûment perçues à divers titres. Et ce avec à leur tête l'amicale de locataire la CNL Sorbiers-Saussaie et leur avocat, et à leurs côtés la Municipalité ; celle-ci n'a eu de cesse de soutenir les locataires dans tous les conflits contre Icade et de tout mettre en œuvre pour que les logements des Sorbiers-Saussaie et d'Anatole France puissent être rachetés par le bailleur social Valophis Habitat (ancien Opac) pour une part en 2007, pour une autre en 2010. Le 24 mars dernier, le tribunal d'instance de Villejuif a rendu son verdict : Icade a été condamné à rembourser un total de 261 838,46€ aux locataires dont la demande était recevable (soit 39 locataires sur 40), à indemniser chacun d'entre eux d'une somme de 75€ et à payer les frais de justice (puisqu'il a été condamné aux dépens). Une victoire bien méritée qui prouve, si cela était encore nécessaire et comme le dit Christian Hervy, le maire, « *que les seules batailles perdues sont celles qu'on ne mène pas.* »

Géraldine Kornblum

« La lutte fait respecter les lois »

Dès qu'Icade a déconventionné ses logements, les élus de la majorité municipale ont soutenu les locataires, d'Anatole France comme des Sorbiers, qui ont mené bataille. La hausse de loyer que le bailleur voulait leur appliquer était inacceptable. Cette seconde victoire, concernant un trop-perçu de charges, démontre encore une fois que seule la lutte permet de faire respecter les lois et d'empêcher les bailleurs mal intentionnés de faire ce qu'ils veulent. Les locataires ont des droits, des droits qu'ils peuvent d'autant mieux défendre lorsqu'ils sont organisés en amicale de locataire.

Christian Nourry, maire-adjoint délégué à l'Action pour le droit au logement

Andrea Lo Cicero (à gauche), joueur international de rugby. Si la candidature du site de Thiais-Orly était retenue, le terrain de rugby qui y serait construit pourrait accueillir les grands matchs.

©Racing Metro 92

Développement urbain

Et s'il y avait un grand stade de rugby près de Chevilly-Larue ?

L'établissement public d'aménagement Orly Rungis – Seine Amont (Epa-Orsa), dont la ville de Chevilly-Larue est membre, a présenté sa candidature pour qu'un grand stade de rugby soit implanté sur son territoire, du côté de la zone Senia.

Et s'il y avait un stade de rugby de grande envergure près de Chevilly-Larue ? La question s'est posée le jour où la Fédération française de rugby a lancé un appel à candidature pour le choix d'un site d'implantation d'un stade de 82 000 places susceptible d'accueillir de grands rendez-vous nationaux et internationaux. L'idée d'un tel équipement s'est avérée d'autant plus pertinente aux yeux de l'Epa-Orsa que le territoire proposé –le site de Thiais-Orly (du côté de la zone Senia)– présente de nombreux atouts. D'une part il est situé au cœur des 71 km^2 de territoire (compris entre Paris et l'aéroport d'Orly) sur lesquels l'Epa-Orsa pilote et met en œuvre une stratégie de valorisation du territoire et réalise des opérations d'aménagement. Ce site de Thiais-Orly faisant justement l'objet d'un projet d'aménagement de 60 ha de bureaux, logements, commerces, services et équipements, les 15 ha du futur stade s'intègreraient donc dans un nouveau quartier urbain et animé. D'autre part il bénéficie d'une excellente accessibilité ; à 1,5km de l'aéroport d'Orly et à moins de 6km de Paris, desservi par les transports en commun (RER C) et un bon réseau routier (A86, A6, A10, A106 et RD7), il profitera par ailleurs du prolongement de la ligne 14 du métro jusqu'à Orly et de l'installation d'une gare TGV au sein de l'aéroport d'Orly. C'est à la demande des maires de Chevilly-Larue, Orly, Thiais et Rungis et du président du Conseil général que l'Epa-Orsa a fait acte de candidature pour l'implantation de ce stade*. Un tel équipement serait de nature à favoriser le développement de leur territoire. Tout comme il favoriserait la pratique du rugby et le développement des valeurs prônées par ce sport : la solidarité, le partage, le respect de l'autre, … Comme en témoigne le joueur international Andrea Lo Cicero, sélectionné en équipe nationale depuis 1998, qui en est à disputer sa quatrième coupe du monde et dont le club, le Racing Metro, vient de jouer la demi-finale du Top 14. *« La communion entre les joueurs est une chose emblématique de notre sport. Le rugby nécessite une rigueur personnelle, une droiture. Il y a une vraie cohésion au sein du groupe. Notre manière de travailler est assez dure, nous avons la valeur de l'effort ».* Si le rugby est un sport de contact, *« chaque joueur a toujours les pieds sur terre ».* Chose qui impressionne d'ailleurs les enfants qui régulièrement viennent assister aux entraînements. Et si demain ces enfants étaient Chevillais ? Le ballon est désormais dans le camp de la Fédération française de rugby.

Géraldine Kornblum

** Les villes de Corbeil-Essonne, Massy, Sénart, Marne-la-Vallée, Ris-Orangis et Plessis-Pâté auraient également posé leur candidature.*

Festivités

Tous à la fête communale !

Oyez, oyez … la fête communale et son lot de joyeusetés se dérouleront le 18 juin ! Au programme de cette journée riche en convivialité : course à pied avec les Boucles chevillaises, batucada pendant le défilé du carnaval et flânerie dans le parc communal Petit Le Roy autour des stands et animations de la fête …

Il est des évènements que les Chevillais ne manqueraient sous aucun prétexte. Comme à l'accoutumée, la traditionnelle fête communale et son défilé carnavalesque feront vibrer le public une journée durant ! La nouveauté de l'année ? C'est le départ des Boucles chevillaises qui donnera le coup d'envoi des festivités, à 9h30 place Nelson Mandela ! À 13h, les Chevillais seront ensuite conviés à se réunir costumés devant la médiathèque pour participer au défilé du carnaval à travers les rues de la ville. Une maquilleuse, présente au départ du cortège se fera un plaisir de parfaire les déguisements de chacun. Les habitants de tous les quartiers sont d'ailleurs invités dès le 13 juin à récupérer leurs costumes, placés cette année sur le thème des quatre éléments, l'eau, la terre, l'air et le feu, bicentenaire de la création de la brigade des sapeurs pompiers oblige. Le cortège sera accompagné de la grande batucada à laquelle participeront les enfants des écoles élémentaires de la ville. Enfin, c'est dans une ambiance résolument conviviale que chacun pourra arpenter le parc communal Petit Le Roy à la découverte d'une soixantaine de stands associatifs et municipaux. *« La fête communale est un moment particulièrement fédérateur. Chaque année, les Chevillais de tous les âges et de tous les quartiers sont nombreux à s'y retrouver. C'est aussi un temps fort pour les associations et les services municipaux »* explique Marc Delorme, conseiller municipal délégué aux Fêtes et cérémonies. Promenade en poney, initiation à la cascade, spectacles en plein air, … de multiples animations égayeront l'après-midi. Tout au long de la journée, les Chevillais pourront également entreprendre un voyage culinaire à travers les Antilles, l'Afrique ou l'Inde en vaquant autour des différents stands de restauration. Place ensuite au bal de clôture et au feu d'artifice.

Léa Goutmann-Becker

Les costumes du carnaval sont à retirer à l'atelier du carnaval (dans l'ancienne mairie) du 13 au 17 juin de 10h à 17h. Le tracé détaillé du défilé est publié dans le supplément *Spécial été.*

Après la fête communale … *Les planches !*

Pique-niques partagés, lotos intergénérationnels, animations sportives, … du 19 juillet au 27 août, *Les Planches* s'installent au parc départemental Petit Le Roy ! L'occasion de participer aux incontournables rendez-vous de cet évènement mais également de découvrir de nouvelles animations (jeux de piste sur le thème de la protection de l'environnement, animations autour de grands jeux en bois …).

Retrouvez le programme des *Planches* dans le supplément *Spécial été.*

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se déroulera **le mardi 28 juin à 19h salle du Conseil municipal** (ancienne mairie – 88, avenue général de Gaulle). Les séances du Conseil municipal sont publiques. Toute personne désireuse de connaître l'intégralité des délibérations et le compte-rendu détaillé des séances peut les consulter en mairie.

Service public de proximité

Éxigez le maintien du point d'accueil de la CPAM !

À l'heure où la Caisse primaire d'assurance maladie du Val-de-Marne a annoncé son intention de fermer définitivement le point d'accueil de Chevilly-Larue, situé 60, avenue Franklin Roosevelt, la colère gronde chez les habitants !

Une colère d'autant plus grandissante que les Chevillais rencontraient déjà des difficultés pour bénéficier des conseils des agents de la Sécurité sociale, ce point d'accueil n'étant plus ouvert que trois jours par semaine.
Face à cette situation, le Conseil municipal du 26 avril, *« considérant que la présence d'un accueil de la sécurité sociale à leur proximité est, pour beaucoup de Chevillais fragilisés, qu'il s'agisse de mobilité, de handicaps divers ou d'impossibilité d'accéder à internet, une facilité que doit naturellement offrir le service de solidarité qu'est la Sécurité sociale »,* a adopté un vœu en faveur du maintien et de l'amélioration du service offert aux assurés sociaux. Le Conseil municipal a exigé le maintien de ce point d'accueil, le rétablissement de ses bureaux 5 jours sur 7 et l'installation d'une boîte aux lettres protégée à l'extérieur des locaux pour permettre le dépôt de documents en dehors des horaires de bureaux. Les Chevillais recevront bientôt dans leur boîte aux lettres une carte-pétition à remplir afin de signifier leurs refus de cette fermeture annoncée.

Quartier Sorbiers-Saussaie

Bravo les petits reporters de la MPT !

Les petits reporters mettent un point final à leur photo-reportage avant de l'exposer.

C'est une chouette aventure qu'ont vécu une dizaine d'enfants de la Maison pour tous : pendant des semaines, Kankou, Imane, Djeneba, Myriam, Mahamadou, Awa et les autres se sont transformés en petits reporters. Et c'est armés les uns d'un appareil photo, les autres d'un crayon et d'un calepin qu'ils ont été faire des interviews à la médiathèque, à la Maison du Conte, au théâtre André Malraux, au poste de police, dans divers commerces de la ville, … Histoire d'en savoir un peu plus sur les métiers du journalisme, ils ont également passé au grill de leurs questions la rédaction du journal municipal et l'équipe de la radio Skyrock. *« J'ai voulu faire ça parce que quand je regarde les journalistes à la télé ça me donne envie de faire leur métier »* raconte Imane. *« Quand on pose des questions, d'abord ça fait peur, mais après c'est sympa d'écouter les gens »,* précise Kankou. *« Il y a des moments, j'étais quand même impressionnée »,* avoue Djeneba. *« L'idée de départ était simplement de faire des photos mais au vue du tempérament des enfants, de leur dynamisme, de leur curiosité, l'activité s'est transformée »,* explique Fabrice, l'animateur qui les a guidé durant toutes leurs péripéties.
À l'arrivée, cela donne une petite exposition visible jusqu'aux vacances à la Maison pour tous. *« Les enfants ont appris à connaître des lieux nouveaux et je crois que ça les a fait grandir ».* Et qui, sait, peut-être même que cela a suscité des vocations.

Géraldine Kornblum

Aménagements urbains

L'action conjuguée des acteurs publics fait avancer les projets

La réalisation du futur éco-quartier Anatole France Meunier, l'aménagement urbain et paysager de la place De Lattre de Tassigny, mais aussi le désenclavement des Sorbiers-Saussaie notamment via le développement d'une liaison verte pour piétons et cyclistes (avec piste cyclable), … Autant de projets urbains d'envergure dont la ville ne saurait supporter à elle seule le poids financier. En réalité ils pèseront peu sur les finances communales, ce du fait de financements croisés entre l'État, la Région, le Département (principal financeur de la liaison verte) et la commune (notamment pour l'aménagement de la place De Lattre de Tassigny). Cette mutualisation des moyens est particulièrement possible du fait que ces projets s'inscrivent dans le programme d'actions de la convention d'objectifs pour la mise en œuvre du Grand projet 3 (GP3) « Renforcer l'attractivité de l'Île-de-France » du Contrat de projets État-Région sur le territoire d'Orly-Rungis Seine Amont. Convention approuvée par la Région. Concrètement cette convention, également signée par l'État, le Département, les villes du territoire Orly-Rungis Seine Amont et l'Epa-Orsa (dont Chevilly-Larue fait partie), détermine les modalités de répartition financière entre chacun de ces partenaires. Dans ce cadre, la Région s'est engagée de manière ferme, pour l'ensemble du programme d'actions, à hauteur de 14 569 310€. L'État a prévu un engagement par étape d'un maximum de 10 millions d'€ par projet d'éco-quartier (et à ce titre celui de Chevilly-Larue est concerné). Quant au Département, il a prévu une enveloppe de 50 millions d'€ en faveur du grand projet d'urbanisme que constitue l'Opération d'intérêt national Orly-Rungis Seine Amont et dont le périmètre comprend le futur éco-quartier Anatole France.

L'ACTIVITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL

VAL de MARNE Conseil général

Les désignations confiées à Christian Hervy

De par leur fonction, les Conseillers généraux représentent le Conseil général au sein de commissions et de Conseils d'administration de différents organismes extérieurs (établissements, associations) qui leurs sont désignés. À ce titre le Conseiller général Christian Hervy siège aux Conseils d'administration des deux collèges de la ville, Liberté et Jean Moulin, de la Mission locale Bièvre Val-de-Marne, de l'épicerie solidaire *Sol'Épi* et de l'association de gestion du Comité local d'information et de coordination gérontologique (Clic6). Il est par ailleurs plus largement impliqué dans la vie du territoire sud-est du département puisqu'il est, entre autre, membre des Conseils d'administration du collège de Rungis Les Closeaux, de la Semmaris (société gestionnaire du Min), de la Sadev 94 (société départementale d'aménagement), de l'association Aéroports et dynamiques des territoires et de l'association de transfusion sanguine du Val-de-Marne. Rappelons par ailleurs qu'il a été désigné Conseiller général délégué chargé de l'économie sociale et solidaire, du commerce équitable et de l'agriculture responsable.

Pour connaître l'ensemble des désignations de Christian Hervy au sein des commissions réglementaires et des organismes extérieurs, rendez-vous sur le site du Conseil général www.cg94.fr

Permanences des élu(e)s

Christian Hervy,
Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que le Maire vous rappelle.

Didier Dubarle,
premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, à l'Emploi, au Développement économique et à la Gestion des déchets : sur rendez-vous au 01 45 60 19 59 (secteur économique - emploi) ou au 01 45 60 19 65 (services techniques - gestion des déchets)

Hermine Rigaud,
maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

André Deluchat,
maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06

Élisabeth Maillefert,
maire-adjointe à l'Enfance, aux Activités périscolaires et à la Coordination du Projet éducatif local (PEL) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74

Jean-Paul Homasson,
maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)

Bruno Tranchant,
maire-adjoint à l'Intercommunalité : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

Christian Nourry,
maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)

Stéphanie Daumin,
maire-adjointe à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers : sur rendez-vous au 01 45 60 19 62

Élisabeth Lazon,
maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25

Nora Lamraoui-Boudon,
conseillère municipale déléguée à l'Enseignement et à la Restauration scolaire : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74

Murielle Desmet,
conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

François Pernigotti,
conseiller municipal délégué à l'Économie sociale et solidaire et au commerce équitable : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

Émilie Petit,
conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65

Nathalie Sans-Sevaux,
conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Marc Delorme,
conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28

Élyane Darmon,
conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Dominique Lo Faro,
conseiller municipal délégué à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Richard Dell'Agnola,
député, reçoit sur rendez-vous au 01 48 92 42 01 ou 01 40 63 66 93

expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Émilie Petit ▸ *présidente du groupe Communistes et partenaires*

Du nouveau pour les jeunes !

Notre municipalité confirme ses priorités : être auprès de tous les Chevillais pour améliorer leur quotidien. Cette année, tout particulièrement, notre action est tournée vers les jeunes. Parce que c'est un moment où l'on se cherche et se construit. Parce que c'est aussi un âge fragile et fragilisé par la précarité et les multiples obstacles à franchir pour trouver un logement, une formation, un emploi, … Nous prenons des décisions innovantes et concrètes pour les accompagner vers l'autonomie :

– une aide au permis de conduire pour les étudiants, les jeunes sans emploi ou à faibles revenus

– une aide à l'installation dans un premier logement pour atténuer les dépenses engagées pour s'équiper.

Nous pensons aussi aux collégiens avec un plan d'actions nouveau et complet, s'adressant aussi aux familles, pour être au plus près des difficultés scolaires, familiales, sociales avec une large part dédiée à la prévention et à l'information en lien avec l'Agenda 21 et le PEL de la ville.

Les loisirs, sports, créations et projets personnels auront largement leur place dans le futur Pôle collégiens intégré au centre de loisirs dans le parc Petit Le Roy.

Un lycée et ses équipements sportifs, un collège Liberté reconstruit avec un gymnase, l'ouverture de la ferme du Saut du loup, véritable espace dynamique d'insertion, la gratuité de la médiathèque … plus que jamais nous sommes aux côtés des jeunes pour valoriser leurs projets, leurs envies tout en les accompagnant vers la réussite à laquelle chacun aspire et a droit.

Bruno Tranchant ▸ *maire-adjoint, président du groupe Socialistes et apparentés*

Un RSA Jeunes à Chevilly-Larue ?

Il n'y a pas si longtemps, j'ai eu l'occasion d'exprimer mon inquiétude face à la hausse mécanique du chômage qui touche de plein fouet la population chevillaise. Dans notre ville, le taux d'inactifs frise ainsi les 11 %, tandis qu'il a connu une hausse de 5,3 % dans l'ensemble du pays, pour la seule année 2010 !

Difficile, dans ces conditions, de se prévaloir d'un hypothétique retour de la croissance qui, dans le meilleur des cas, ne suffira pas à relancer une économie en berne.

Je propose donc l'expérimentation, sans plus tarder, d'un Revenu de solidarité active (RSA) « jeunes » sur la ville, plus ciblé et moins restrictif que la version initiale. Ce dispositif serait applicable aux moins de 25 ans, sur la base d'un projet individuel d'insertion et de formation.

Dans cette hypothèse, il appartiendrait au Conseil municipal de débloquer une enveloppe de 250 000€ pour venir en aide aux jeunes non scolarisés, inscrits à Pôle Emploi, et démunis de toute ressource. Le montant mensuel de cette allocation serait compris entre 100€ , pour les bénéficiaires vivant au domicile parental, et 250€ , pour ceux qui ont fait le choix de quitter le cocon familial.

Notre collectivité pourrait bénéficier, pour l'occasion, du soutien de la Mission locale. C'est d'ailleurs dans ses murs que les principaux intéressés seraient invités à signer un contrat d'engagements et d'accompagnement. Ainsi, la signature et le respect de ce document seraient considérés comme LE critère déterminant d'attribution de l'allocation. À charge, pour les allocataires, de s'impliquer pleinement dans l'évolution de leur situation d'insertion.

Dominique Lo Faro, ▸ *conseiller municipal, élu du groupe Parti de gauche/Radicaux de gauche.*

Les conteuses de la petite enfance

Un partenariat associe la Petite enfance et la Maison du Conte, dans le cadre d'un projet pédagogique d'épanouissement des jeunes enfants, intitulé « l'Atelier raconté aux tout-petits ».

Tous les ans, d'octobre à juin, parmi le personnel des crèches, des volontaires y sont formés, cinq à ce jour, et interviennent dès janvier accompagnés par un conteur et deux conteuses de l'Atelier. Elles chantent, jouent, racontent, mettent en scène les contes que les enfants s'approprient. Elles commencent leur tournée en se réunissant à la Maison du Conte et organisent leur journée en se répartissant en deux groupes.

Une représentation réunit une vingtaine d'enfants avec deux ou trois contes entrecoupés de comptines, de chants, de jeux de doigts comme les « Monsieur pouce ».

Dans une ambiance festive et interactive, les sens des tout-petits sont en éveil. Une relation s'établit entre ce qu'ils découvrent et ce qu'ils vivent tous les jours. Le résultat est palpable. C'est l'acquisition du langage et de la gestuelle qui viennent enrichir leur univers et leur imaginaire. S'agissant de contes traditionnels qu'ils finissent par connaître comme celui du « Conte du radis », ils arrivent à anticiper et participent physiquement à son déroulé.

Les assistantes maternelles indépendantes sont associées au projet et en sortent enthousiastes.

Les parents sont informés de ce qui est entrepris et le tout est restitué par une exposition de photos en fin de programme …

Depuis le début de l'année, plusieurs initiatives ont eu lieu en crèches ou en écoles maternelles et le bonheur était sur tous les visages. Il en sera de même, j'en suis persuadé, le dimanche 26 juin, à la Maison du conte qui est ouverte au public.

Élyane Darmon ▶ *conseillère municipale, élue du groupe des Non-inscrits*

Les Chevillais en situation de handicap ainsi que ceux ayant un proche souffrant d'un handicap ont été conviés par Christian Hervy, le Maire, et Jean-Paul Homasson, le Maire-adjoint délégué à la Prévention-santé, à se réunir afin d'échanger sur les difficultés qu'ils rencontrent. Chacun était invité à réfléchir collectivement à la manière la plus efficace de répondre aux attentes. Notre ambition est d'être au plus proche de ces personnes afin de les accompagner dans des démarches pouvant se révéler difficiles. Le CCAS a signé avec la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) une convention afin d'aider et de faciliter leurs formalités dans les différents dossiers (carte d'invalidité ou prestations spécifiques telles allocations orientations).

Des participants ont souligné que l'accessibilité de la ville a aussi un aspect important. Les services techniques travaillent dès à présent sur tous ces sujets.Bien des travaux figurent au programme (rampes d'accès, guidage signalétique visuel et sonore, …). Mais certains problèmes pourraient être résolus avec un peu de civilité (coupe des branches dépassant des pavillons qui obstruent le passage des personnes non-voyantes) ; tout cela facilitera la vie à bon nombre de Chevillais.

Nous avons également l'envie de développer l'intervention de la ville en direction de ce public de personnes handicapées ainsi que d'accentuer notre aide et d'aller davantage à leur rencontre. Alors n'hésitez pas à vous faire connaitre auprès du service Retraités-santé-handicap en mairie qui sera à votre écoute pour vous accompagner dans votre parcours administratif et médical complexe.

Pascal Rioual ▶ *conseiller municipal, président du groupe Socialistes et citoyens*

Christian du haut de ces 100% éradique l'opposition

Au dernier Conseil municipal, l'opposition a eu la surprise de recevoir, 45 minutes avant le Conseil, une délibération proposant des modifications très importantes des règles de représentation des élus aux Conseils d'administration des associations, avec vote à la clé.

L'objectif c'est :

– Éviter la gestion de fait des élus : nécessaire

– Répondre à une demande datant … d'avant 2008 d'un représentant de l'État : le manque d'écrits clairs et de réaction dans le temps, sont suspects.

La conséquence :

– Réponse à la tribune de février : c'est une correction d'un abus notable

– Réduction de la présence des élus de l'opposition dans les associations existantes : Maison pour tous, centre culturel, etc : c'est une décision arbitraire, non fondée.

En clair, un seul poste pour l'opposition sur chaque association, alors que jusqu'à présent, l'opposition de droite et l'opposition de gauche (57% des voix en 2008) avaient un siège chacun.

L'opposition de droite et de gauche n'a donc pas participé au vote d'une proposition, (que même l'élue déléguée aux associations ignorait au moment du Conseil municipal) arrivée au dernier moment, non discutée en amont, et visant à réduire les représentations de l'opposition.

Cette délibération précipitée n'a qu'une victime : les associations, et, à travers elles, les Chevillais et leur expression plurielle au sein des conseils d'administration.

Notre proposition est de maintenir une présence plurielle de l'opposition, en limitant les élus à moins de 50% des postes d'administrateurs.

Armand Tisseau ▶ *conseiller municipal Modem, Nouveau centre et Non-inscrits*

École Jacques Gilbert-Collet

Quand il s'agit de dépenser nos impôts, la Municipalité fait toujours preuve d'imagination, telle la création d'une brigade équestre, d'une ferme pédagogique sous les lignes à très haute tension, … Si ces réalisations sont discutables sans être forcément discutées comme elles devraient l'être lors des Conseils municipaux, le quotidien n'intéresse visiblement pas la majorité municipale. Ainsi la maternelle Gilbert-Collet connaît une grande misère depuis bien des années. Quelques exemples suffiront :

– fuites d'eau généralisées dans la toiture détériorant les plafonds et les murs et obligeant le maintien de seaux dans les salles de classes pour éviter que l'eau ne se répande partout.

– infiltrations des eaux pluviales qui déclenchent l'alarme de l'école et coupent l'électricité lors de fortes averses,

– vitres cassées des portes, sommairement scotchées ou remplacées par des panneaux de bois,

– poignées de portes cassées (dont celle d'une issue de secours) et jamais remplacées,

– stores détériorés qui s'envolent sur le toit sans pouvoir protéger du soleil,

– fenêtres en bois abimées par les intempéries et dont les joints défectueux « coulent »,

– caoutchoucs des portes qui laissent passer un air glacial en hiver,

– disparition de grilles au sol pour l'évacuation de l'eau dans les sanitaires,

– trous dans les murs laissant apparaître l'isolant.

Voici un quotidien bien misérable et périlleux pour nos fragiles tout-petits ! Qu'attend la Municipalité ? Un accident ?

Cette tribune a déjà été publiée en décembre dernier. Force est de constater que peu de travaux ont été réalisés …

Jean Franco Capirchio ▶ *conseiller municipal, président du groupe UMP, Parti radical et non-inscrits.*

4 ans d'action pour la France et les Français

Depuis l'élection de Nicolas Sarkozy à la Présidence de la République, **notre pays connaît une dynamique sans précédent faite de réformes majeures.** Si pendant ce quinquennat 5 crises majeures (économique, financière, sociale, environnementale et géopolitique) se sont abattues sur notre pays et sur le monde, **les grands engagements de notre majorité sont pourtant tenus.** Dans ce contexte particulièrement difficile et tendu, Nicolas Sarkozy, avec le soutien de notre majorité, a démontré toutes ses qualités d'homme d'État et sa capacité à affronter ces crises en fédérant autour de lui par **des réponses concrètes et appropriées aux niveaux international, européen ou français. Nous pouvons revendiquer fièrement notre bilan.**

Le Président de la République, en lien avec le Parlement et l'UMP, **a mené à bien des réformes auparavant considérées comme impossibles :** sauvetage de notre système de retraites, service minimum dans les transports, modernisation des universités, Grenelle de l'environnement. Près de 200 lois ont été adoptées depuis 2007 pour **améliorer la vie des Français.** Ces mesures ont touché l'ensemble des secteurs de la vie quotidienne. Elles ont remis à l'honneur les valeurs que notre majorité avait défendues avec Nicolas Sarkozy pendant la campagne de 2007 : courage, sens des responsabilités, goût de l'effort, protection des plus fragiles, récompense du travail et du mérite, soutien à l'industrie et à l'agriculture, retour de l'autorité dans la société (à l'école, pour nos forces de police et de gendarmerie) et ambition pour l'avenir.

Vélo/contes

Sur la route de *L'échappée*

Quand Valérie Briffod se met en selle, c'est pour suivre les routes d'un tour particulier ; en résidence à la Maison du Conte depuis six mois, la conteuse invite les Chevillais à une étape de mi-parcours, *Pignons sur Chevilly-Larue,* le dimanche 26 juin.

Si les contes parlent souvent de princesses, avec Valérie Briffod il sera plutôt question de petite reine. *« Le vélo, c'est un élément de lien fort avec les souvenirs, l'enfance ; on a tous autour de nous une première fois sans les petites roues ».* Partant de là, la conteuse a mis le pied à l'étrier, a donné un grand coup de pédalier et a foncé tête baissée sur la route de la création d'un spectacle, *L'échappée.* Mais *« pour courir il faut une équipe. Ici pas question d'adversaires, mais bien de tempo et de tactique (...) Il s'est donc agi de réunir autour de moi un groupe de personnes intéressées à prendre part à un processus de création dans son ensemble ainsi qu'une dynamique de résidence ».*

Valérie Briffod s'est donc constitué un peloton, un groupe de conteurs amateurs de la Maison du Conte qui, depuis le début de la course, se réunit une fois par mois autour d'un thème : les histoires de vélo. Par ailleurs elle nourrit son imaginaire au fil de balades en ville et de rencontres qui se tissent, notamment avec des résidents du foyer Adef. Désormais à six mois de l'arrivée, la conteuse invite les Chevillais à se mettre dans sa roue pour partager le cheminement de son travail de création et suivre cette étape de mi-parcours. Tout commencera à vélo, le dimanche 26 juin, par une balade de 20km aller-retour jusqu'au parc de Choisy. Pour l'exploit, elle sera talonnée par les cyclistes de l'Élan. Après l'effort, le réconfort : l'arrivée du tour se fera à la Maison du Conte et c'est non loin de la buvette que la conteuse mettra pied à terre et livrera ses premières impressions. Extraits de film, contes et images ponctueront son récit et illustreront la création en cours. Place ensuite à la caravane du tour, ses flonflons et son côté festif : c'est au son de l'accordéon que, dans le jardin de la Maison du Conte, la soirée s'achèvera par un moment convivial autour d'un barbecue. Une sympathique perspective qui clôturera en beauté la saison. À la rentrée, la conteuse reprendra la route, sans doute fleurie de nouvelles rencontres, comme celles attendues avec des élèves de l'école élémentaire Pasteur, avec en ligne de mire *L'échappée* jusqu'à la ligne d'arrivée prévue pour janvier 2012. ●

Géraldine Kornblum

Pignons sur Chevilly-Larue
Étape de mi-parcours, dimanche 26 juin 2011 à la Maison du Conte, 8, rue Albert Thuret (01 49 08 50 85). Entrée libre sur réservation. Rendez-vous à 16h pour la balade à vélo, à 18h pour des histoires de vélo racontées. Concert d'accordéon et barbecue en soirée.

Danse, musique

Inscriptions au conservatoire

Envie d'apprendre à jouer d'un instrument ou de se mettre à la danse ? Les inscriptions des nouveaux élèves au conservatoire de musique et de danse se dérouleront du mardi 14 juin au vendredi 17 juin de 14h à 19h au secrétariat du conservatoire municipal de musique et de danse. Quant aux férus de peinture ou de sculpture, ils pourront se réinscrire à la Maison des arts plastiques en septembre. ●

Conservatoire de musique et de danse – 102, avenue Général de Gaulle (01 56 70 42 45)

Arts plastiques

De l'objet au dessin, du volume au trait

Les 6 et 7 mai derniers les Chevillais étaient invités à participer à la création de l'exposition *Vacances d'hiver* qu'Heidi Wood présentera à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur l'hiver prochain. Pour ce, ils se devaient d'apporter des objets de leur quotidien que l'artiste s'est fait fort de dessiner. Casque de hi-fi aux rondeurs multiples, vieux outils rouillés en nombre impressionnant, canard-cendrier, légos et autres objets aux formes diverses ont rapidement orné la table de l'artiste. Le coup de crayon habile, le regard s'aiguisant sur les moindres courbes et angles, interrogeant l'objet et son histoire jusqu'à en extraire sa substantifique moëlle géométrique, l'artiste a composé son catalogue. Charge à elle désormais de transformer cette nouvelle matière, de lui donner un sens. Rendez-vous dans quelques mois pour en découvrir l'œuvre. ●

G. K

Cinéma & multimédia

Les ateliers font leur cinéma

« Vous voulez rire ? », tel est le thème qui anime la médiathèque depuis quelques temps ; tel est également le cadre de la journée du 8 juin qui sera consacrée à la présentation des travaux des ateliers cinéma et multimédia. Au premier plan, place aux enfants du groupe d'accompagnement à la scolarité de la Maison pour tous ; une année durant, sous la direction de Pierre Barth, animateur de la section multimédia de la médiathèque, ils ont œuvré à la création d'un film d'animation. *« Contrairement aux années précédentes, où on était tourné vers l'image sur ordinateur, on a travaillé sur le volume ».* Les enfants, de 8 à 11 ans, ont d'abord planché à l'écriture du scénario, puis à la création des décors en carton, des personnages en pâte à modeler et des effets sonores. Est ensuite venue la phase de montage, avec son lot de prises de photo (sans oublier de bouger les personnages entre deux clichés). Il en ressort un petit film de 2 minutes, *La souris et le prince.* La projection de ce court-métrage aura également lieu en présence des enfants de

CM1/CM2 des écoles Paul Bert et Pasteur et des centres de loisirs qui ont participé aux ateliers Cinéma burlesque. Ces derniers présenteront également les mini-films burlesques qu'ils ont réalisés dans ce cadre sous la direction de Éric Renard, animateur au festival *L'enfant et le 7e art.* ●

G. K

Présentation des ateliers cinéma et multimédia le mercredi 8 juin à 15h à la médiathèque (salle Mosaïque). Entrée libre. Tout public.

En attendant l'été …

En attendant l'été, on peut tourner les pages d'un livre, plonger entre les lignes. En attendant l'été, on peut découvrir quelques CD, se bercer de notes. En attendant l'été, voici quelques moments de musique et quelques romans à déguster sans modération.

Livres

Krabat

Otfried Preussler – Éd. Bayard jeunesse, 2010

Dans ses rêves, Krabat, jeune garçon vagabond, est appelé par douze corbeaux. Ces derniers lui ordonnent de se rendre au moulin de Koselbruch. Un moulin pas comme les autres, où l'on apprend la magie noire sous la houlette d'un maître magicien … Intrigué, Krabat finit par s'y rendre et se fait engager comme garçon meunier par le maître. Il va vite comprendre que certaines règles peuvent coûter la vie. Une atmosphère chargée de mystère dans ce moulin perdu au milieu de la campagne allemande, dans un autre temps …

Les Portes

John Connolly – Éd. L'Archipel, 2010

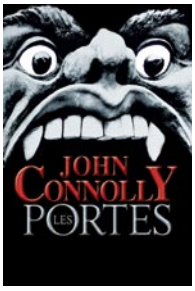

Samuel Johnson, jeune garçon plein de ténacité, se prépare à fêter Halloween en compagnie de ses amis et de son teckel, Boswell. Mais il se retrouve témoin de l'ouverture des Portes de l'Enfer chez son étrange voisine, Mme Abernathy. Le Mal Suprême s'apprête à conduire l'Apocalypse sur terre, accompagné de sa horde de démons. Samuel et ses amis sauront-ils s'en débarrasser ? John Connolly aligne ici des jeux de mots et un humour loufoque, détournant les références bibliques et tournant en dérision les démons à travers des situations rocambolesques.

Contes d'Alexandrie

Eglal Errera (textes), Anne-Marie Adda (illustratrice), Annie Assouline (photos) – Éd. Actes Sud, 2007

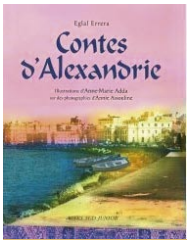

En Égypte à Alexandrie vivait un homme chéri de tous. Un homme dont on ne savait rien et qui tous les ans donnait une fête pour les enfants de la ville. Pourtant ce soir-là, cette nuit-là, … il va leur raconter son extraordinaire histoire. Un roman plein de poésie et d'amour infini pour une ville : Alexandrie.

CD

Piano solo

Gonzales – Éd. Universal Music, 2004

Si vous appréciez le piano, vous tomberez sûrement sous le charme de ce *Piano solo.* Dans cet album à la pochette noir et blanc et aux titres malicieux *(armellodie, carnivalse, paristrocats, …),* Gonzales joue 16 morceaux sans chanter. Son style peut parfois faire penser à Chopin, la modernité en plus. Pour l'anecdote, ce pianiste a battu en 2009 le record du plus long concert du monde en jouant 27 heures, 3 minutes et 44 secondes. L'album, lui, ne dure que 40 minutes. Dommage.

Sel

Julien Jacob – Éd. Rue Stendhal C., 2010

Amateurs de musique pleine de sensibilité et d'émotions, le dernier album de Julien Jacob est fait pour vous. Poète et musicien originaire du Bénin, il confirme ici son talent artistique. Ses rythmes sont tranquilles, chantés dans une langue imaginaire d'une voix douce et ponctués de percussions originales : pots de métal, balai en paille, papier froissé ou pas sur le gravier … Un disque idéal pour paresser au soleil.

Le marquis et la marquise de Cubières étaient à Larue

Marie Marchal entourée de son premier mari, Nicolas Olive, et de leurs enfants Adèle et Aglaé. Peinture de Marie-Geneviève Bouliard : (environ 1792). COLLECTION MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE NANTES.

La famille Olive-de Cubières a résidé dans des maisons de campagne à Larue de 1789 à 1860. Le marquis de Cubières était féru de sciences naturelles et de botanique.

Le 7 juillet 1789, Marie-Françoise Marchal achète peu de temps avant son mariage aux héritiers de la comtesse de Bussy une belle maison de campagne donnant sur la voie de la Bergère à Larue. Née à Paris le 7 avril 1767, cette jeune parisienne de 22 ans est la fille d'un armurier originaire de Lorraine et jouit d'une certaine aisance. Son époux, Nicolas Pierre Marie Toussaint Olive, né le 1er novembre 1753 à Saint-Malo, de 13 ans son aîné, est plus riche encore. Ancien caissier général des États de Bretagne, il s'est établi à Paris comme négociant et agent de change ; il a des intérêts dans plusieurs navires de commerce, notamment d'esclaves africains. Le couple a cinq enfants : Adèle, né en 1789 à Paris, Aglaé et Jean, nés en 1791 et 1793 à Larue, William et Henriette, nés en 1795 et 1797 à New-York, où la famille est établie de juin 1793 à août 1801. Durant son séjour new-yorkais, Nicolas Olive effectue diverses transactions commerciales et immobilières fructueuses. Il accueille dans sa maison, dénommée « Chevilly », des Français de passage, particulièrement des nobles fuyant la Révolution, dont M. de Talleyrand et le duc d'Orléans (futur roi Louis-Philippe). Un an après son retour en France, il décède à Larue le 23 septembre 1802, à 48 ans passés.

Jusqu'en 1830, sa veuve multiplie les acquisitions immobilières à Larue et à L'Haÿ. En décembre 1805, à 38 ans, elle se remarie avec un vieux célibataire de 58 ans, le marquis de Cubières. Elle devient ainsi marquise, tandis que son mari « redore son blason » en épousant une riche veuve. Simon Louis Pierre de Cubières est né le 12 octobre 1747 à Roquemaure dans le Gard. Il est d'abord page de Louis XV, puis écuyer cavalcadour de Louis XVI, c'est-à-dire chargé de l'intendance des écuries royales et d'accompagner à cheval le roi dans ses déplacements. Ses talents de poète, de chanteur, d'acteur et d'organisateur de fêtes sont appréciés à la Cour et dans les salons. Amateur d'art et de sciences, il possède un cabinet de physique et de chimie, ainsi qu'une grande collection minéralogique qu'il enrichit lors de ses voyages. Il est l'un des premiers à faire une ascension en aérostat. Au début de la Révolution, il manque d'être tué, le 17 juillet 1789, d'une balle de pistolet qui perce son chapeau tandis qu'il escorte le roi. Durant ces années révolutionnaires, il s'occupe surtout d'horticulture ; depuis que Louis XVI lui a laissé la jouissance d'un jardin à Versailles en 1783, la botanique est en effet sa grande passion. Mais il est tout de même incarcéré quelques mois en 1794. En 1797, il acquiert le jardin contigu au sien où se trouve un tulipier de Virginie, très rare alors. Il y aménage une pépinière pour le commerce d'arbres d'agrément. En 1801, il est nommé conservateur des statues du parc de Versailles. De 1800 à 1810, il publie une douzaine d'études scientifiques, principalement sur diverses espèces d'arbres. Un an après son mariage avec la veuve Olive en 1805, cette dernière lui donne un fils, Simon Louis Amédée, dit Armand, né dans la maison de campagne familiale à Larue le 9 mai 1806. Il était déjà le père d'un enfant naturel, Amédée Despans de Cubières (1786-1853), qu'il avait adopté. En 1813, de mauvaises affaires obligent le marquis de Cubières à vendre son beau jardin de Versailles ; il se rattrape un peu avec celui de Larue. À la Restauration, il redevient écuyer cavalcadour. Il décède dans son logement de fonction aux écuries du Louvre le 10 août 1821 à 73 ans. La marquise de Cubières habite ensuite tantôt à Versailles, tantôt à Larue dans sa nouvelle maison de campagne située au bord de la route départementale où elle décède le 22 octobre 1850 à 83 ans. Deux de ses enfants, Armand et Henriette, rentiers, décèderont aussi à Larue en 1856 et 1860. Le dernier membre de la famille habitant à Larue est la fille d'Armand, Isabelle (1835-1901). Elle y réside jusqu'à son mariage avec Pierre de la Vaissière, maire de Trizac (Cantal), le 16 août 1860 à Chevilly-Larue..

Marc Ellenberger, archiviste municipal

Le marquis de Cubières, second époux de Marie Marchal grâce auquel elle est devenue marquise.

Journées aquatiques/Boucles chevillaises

Nagez, courez, bougez les Chevillais !

Samedi 14 mai, la piscine municipale accueillait la journée aquatique 2011. L'occasion pour tous les Chevillais de se jeter à l'eau en attendant les Boucles chevillaises le mois prochain.

Le bonnet de travers, Tom, tout sourire, vient de recevoir son diplôme certifiant d'un 100 mètres rondement mené. Pas peu fier, le nageur de 5 ans enfile le tee-shirt offert à chaque participant et repart avec son bout de papier pour frimer devant les copains. En attendant la remise des trophées prévue en soirée, la piscine municipale bat son plein. Gratuite, la Journée aquatique permet en effet à tout le monde de s'essayer à la natation. Et chacun son style ! Dos crawlé réalisé avec style, papillon improvisé ou coulée indienne totalement inédite, les participants recèlent d'imagination pour avancer le long de leur ligne d'eau. Un mélange de techniques donc mais aussi de générations puisque enfants, parents et même quelques personnes âgées se croisent entre éclaboussures et éclats de rire. *« Le but de cette manifestation n'est pas de réaliser une performance mais bien de faire nager un maximum de monde »,* confirme Sophie Dumon, responsable du service des Sports. Une volonté participative que la municipalité tente d'inculquer bien au-delà du bassin Pierre de Coubertin.

À l'extérieur, George Bell, animateur de la section tennis, organise en parallèle de cette Journée aquatique, une initiation au mini-tennis. Là encore, tout le monde est invité à participer. Revers, coups droits et autres services se multiplient, rythmés par Shakira et son *Waka Waka*. Les enfants s'amusent et repartiront chacun avec de nombreux lots et la certitude d'être prêts pour le prochain Roland Garros. « *Le lieu est clos et donc bien adapté pour les enfants. Avec le soleil en plus, c'est super. On reviendra l'an prochain »,* explique une maman entre quelques échanges avec son fils.

Après la remise des trophées aquatiques par Christian Hervy, le Maire, les Chevillais pouvaient dès lors se projeter vers le mois de juin. Le samedi 18 à 9h30, jour de la fête communale, débuteront en effet les traditionnelles Boucles chevillaises. 5 ou 10km, en relais, en équipe ou en solitaire, les mordus de l'asphalte comme les amateurs ont donc rendez-vous place Nelson Mandela pour une course ouverte à tous ! Les inscriptions ont déjà commencé. ●

Antoine Ginekis

Boucles chevillaises : les inscriptions sont ouvertes à toute personne née au plus tard en 1997, munie d'un certificat médical.
Tarifs : 8€ pour le 10km, 5€ pour le 5 km et 4€ pour le 2x5km avant le 18 juin (10€, 9€ et 5€ le jour même). Renseignements au service municipal des Sports, 56, avenue Roosevelt – 01 46 86 35 63.

Brèves de vestiaires

Tir à l'arc : Les filles toujours en course
Le 8 mai dernier, l'Élan tir à l'arc organisait un concours national de tir à 70 mètres. Avec l'objectif de jouer la montée en D1 malgré un niveau de compétition très relevé, l'équipe féminine du club de Chevilly s'est ainsi classée à la quatrième place, sur huit équipes. Une belle performance lors d'un tournoi spectaculaire. L'ambition n'a donc pas baissé pour les archères de la ville qui visent l'une des deux premières places au classement final. L'étape de mai n'étant que la première phase d'une série de trois compétitions.

Badminton : hauts volants !
Quelle belle saison pour le badminton chevillais ! En premier lieu, félicitations à l'équipe 1 qui découvrira l'an prochain la 3e division régionale. Dans le même temps, l'équipe 2 a, elle, glané son ticket d'entrée pour la 2e division départementale. D'excellents résultats stimulant les objectifs du président, Charles-André Durieux, pour les prochaines saisons : *« Nous voulons gravir les échelons en régionale tout en formant une équipe réserve très compétitive ».* C'est bien parti.

En juin, c'est gala !
Fidèle à son habitude, la section de gymnastique rythmique de l'Élan organise son gala de fin d'année. L'ensemble des gymnastes du club ont donc rendez-vous samedi 18 juin, à partir de 19h30. Au programme, une démonstration d'enchaînements réalisés lors des dernières compétitions officielles, suivie d'un grand spectacle. L'entrée est à 2€ (gratuite pour les moins de 12 ans). Dès le lendemain, c'est la natation synchronisée qui se fête ! La piscine Pierre de Coubertin ouvre donc ses portes à tous à 16h pour une grande fête aquatique et artistique. Pour les adhérents, le gala se poursuivra un peu plus tard dans la soirée puisqu'ils seront tous invités à un grand repas, organisé par le club.

Accès aux bassins

Un fauteuil pour les personnes handicapées à la piscine

Les personnes à mobilité réduite l'attendaient depuis longtemps : un fauteuil leur permettant l'accès aux deux bassins a été inauguré samedi 21 mai à la piscine. La cérémonie a eu lieu en présence notamment de Christian Nourry, maire-adjoint délégué aux Sports, de Hermine Rigaud, maire-adjointe déléguée aux Solidarités, de Marc Delorme, conseiller municipal délégué aux Fêtes et cérémonies, du service municipal des Sports et du club de l'Élan. Financée à 50% par la Fédération handisport et subventionnée par la Municipalité, l'installation de ce nouvel équipement, qui a coûté 8000€, est le fruit d'une étroite collaboration. Après plusieurs mois d'études, le modèle choisi n'est pas vraiment un fauteuil ; il s'agit d'un matériel électrique composé de deux bras métalliques disposés au bord du bassin et entre lesquels le fauteuil roulant s'installe directement. *« Cela évite tout déplacement à la personne handicapée »,* explique Luc Voïvoditch, président de l'Élan. Le mécanisme soulève alors délicatement le nageur, le transporte au dessus de l'eau et entame une lente descente verticale. Cinq minutes après, c'est le bonheur assuré. Pour preuve, la mine ravie de Raymond Hybois, ancien président de l'Élan, qui s'est prêté avec délectation au jeu de la démonstration.

A. G

Coup de chapeau

À l'archer Joël Perrot qui a encore fait parler sa précision bientôt légendaire ! Multi-titré en arc classique, dans la catégorie « mal marchant », ce Chevillais de 28 ans est champion de France en titre. Il vient pourtant d'ajouter une nouvelle ligne à son palmarès. Et certainement l'une des plus belles puisque l'archer a terminé à la 2e place des qualifications pour les championnats du monde. Une prouesse qui en appelle d'autres, Joël Perrot étant ainsi invité à poursuivre la compétition face aux autres champions planétaires pendant le mois de juillet, à Milan en Italie. Toute la ville est derrière lui !

Multisports

Les Élanpiades, c'est 10 en 1

Le 25 juin prochain, le parc des sports se divise en dix pour autant d'activités sportives à découvrir en équipes.

« L'idée initiale est de créer une journée festive regroupant tous les Chevillais. Pas seulement les adhérents de l'Élan ». Pour Luc Voïvoditch, président de l'Élan omnisports, cette grande première doit avant tout être ludique. L'esprit de cohésion primant sur celui de compétition. Par équipes de 6-8 personnes totalement mixtes (âges, sexes, niveaux sportifs mélangés), de multiples défis et concours sportifs attendent les Chevillais. Basket, football, athlétisme ou judo sont notamment au programme. *« Il y aura aussi une partie quizz avec des questions sportives et sur la ville »,* ajoute Luc Voïvoditch. De 9h30 à 18h, le sport, ses valeurs et son bon esprit seront donc à l'honneur au parc des sports. Une occasion idéale de s'amuser, de découvrir et de se dépenser. L'Élan n'attend plus que vous !

Pharmacies de garde de jour

Jeudi 2 juin

Benouaiche
Centre commercial Carrefour
81, avenue du Général de Gaulle
L'Haÿ-les-Roses
01 46 65 85 18

Lernould
13, rue de l'Abreuvoir
Rungis
01 46 86 29 03

Benchetrit
23, rue Robert Laporte
Thiais
01 48 53 84 00

Dimanche 5 juin

Bittante
43, avenue du Pdt Roosevelt
Chevilly-Larue
01 46 86 61 01

Medioni
89, boulevard Jean Jaurès
Fresnes
01 46 66 10 47

Recouderc
2 bis, avenue du 25 août 1944
Thiais
01 48 84 21 28

Dimanche 12 juin

Benouaiche
Centre commercial Carrefour
81, avenue du Général de Gaulle
L'Haÿ-les-Roses
01 46 65 85 18

Lernould
13, rue de l'Abreuvoir
Rungis
01 46 86 29 03

Lundi 13 juin

Trouillet
55, rue Paul Hochart
L'Haÿ-les- Roses
01 46 86 48 02

Truong
61, rue de la Cosarde
L'Haÿ-les-Roses
01 46 64 56 62

Guyen
21, avenue du Général de Gaulle
Thiais
01 46 86 82 91

Dimanche 19 juin

Martin
21, avenue de la Paix
Fresnes
01 46 68 25 32

Tschenn
18, rue Henri Thirard
L'Haÿ-les-Roses
01 46 64 49 39

Denimal
Centre commercial Belle Épine
Thiais
01 56 70 01 48

Dimanche 26 juin

Lebon
108, rue de Chevilly
L'Haÿ-les-Roses
01 46 87 70 56

Lavacquery
16-18, place Louis XIII
Rungis
01 46 86 19 00

Godet
1, rue de la Fraternité
Thiais
01 46 81 09 18

Dimanche 3 juillet

Martin
21, avenue de la Paix
Fresnes
01 46 68 25 32

Tschenn
18, rue Henri Thirard
L'Haÿ-les-Roses
01 46 64 49 39

Pour le service pharmaceutique de nuit, s'adresser au commissariat : 17 ou 01 49 08 26 00

État civil

du 1er au 30 avril 2011

Naissances

- Thibault Ferreira
- Inès Ghodbane
- Miléna Gauthier
- Matthis Sangarin
- Julie Ryszka
- Elishéva Attal
- Enzo Lamant
- Myriam Halabi
- Abigail Haile
- Lola Alphonsair-Vogel
- Zahra Megroun
- Oumar Ben Chérif Haidara
- Nacera Sadli et Azeddine Naci
- Élisabeth Krlin et Arnaud Rousselle
- Tania Zuneve et Patrice Fernand
- Havva Baltaci et Victor Rocher
- Sophie Lambert et Olivier Cros

Mariages

- Calvine Kenne Tiela et Chamberlin Noumedem Fomekong
- Carole Guilloneau et Julien Pillot

Décès

- Marie-France Joachim
- Gilbert Bensegnor
- Jean Caugant
- Roger Lopata
- Joaquim Ramos De Macedo
- Claude Hémeury
- Sassi Ben Thaïer
- Marie Millara

Médecins de garde

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit
Samedi : de 16h à minuit
Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle

lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30
mardi de 13h30 à 18h30
vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h
samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil, des Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.

Attention, la mairie sera fermée le 11 juin

COLLECTE 2011 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 6 Juillet 2011
Secteur 2 : 15 juin 2011
Secteur 3 : 22 juin 2011

Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le n° vert du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe). Le calendrier complet de l'année 2011 est disponible en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique *Environnement*.

Le Secours populaire recherche des bénévoles

Le comité du Secours populaire de Chevilly-Larue est à la recherche de bénévoles. Il vous invite à participer à une réunion d'information, le mercredi 15 juin à 18h30 à la Maison des associations (14, rue Élisée Reclus).

Renseignements : 01 46 75 94 01 (le lundi et le vendredi de 14h à 16h30)

Attention aux démarcheurs à domicile

Des démarcheurs à domicile d'une société de protection se faisant nommer SPP visitent actuellement de nombreux foyers Chevillais. Cette dernière prétend être mandatée par la Mairie pour leur suggérer d'acquérir du matériel de protection. Nous invitons les habitants à être vigilants quant à leurs propositions de vente car la Mairie n'a ni mandaté, ni recommandé les services de cette société.

Prévention canicule

En prévision des risques de canicule, le service municipal de l'Action sociale propose aux personnes âgées et/ou handicapées vivant seules à leur domicile de se signaler. Faites-vous connaître en complétant le coupon ci-contre. Pour plus d'informations : 01 45 60 18 54

À renvoyer ou à déposer au service municipal de l'Action sociale (secteur Retraités-santé-handicap)
88, avenue du Général de Gaulle – 94550 Chevilly-Larue

Je souhaite être intégré(é) au dispositif été 2011 en cas de déclenchement de l'alerte canicule :

Nom : _____ **Prénom :** _____

Adresse : _____

_____

_____

Étage : _____ **Code d'entrée :** _____ **Âge :** _____

Téléphone : _____

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- **Deux agents de surveillance de la voie publique équestre au Service de la Tranquillité publique,**
- **Un agent de surveillance de la voie publique pédestre au Service de la Tranquillité publique,**
- **Un directeur des services technique à la Direction des services techniques**
- **Un chef de production au service de la Restauration,**
- **Un technicien Télécommunications-réseaux au service Informatique**

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Monsieur le Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville :
www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi.*
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

SOS Rentrée

Vous rencontrez des problèmes d'affectation scolaire au collège, au lycée, en BEP ou en BTS ? Avec le Conseil général, l'équipe de SOS Rentrée vous aide dans vos démarches.
Prenez contact avec le pôle Jeunes adultes du service municipal de la Jeunesse et apportez les documents suivants :

- bulletins scolaires de l'année écoulée ;
- relevé de notes d'examen ;
- courriers adressés par l'Éducation nationale ;
- copie des vœux Ravel si vous souhaitez vous orienter vers l'enseignement supérieur.

N'attendez pas pour agir !

Pôle Jeunes adultes du service municipal de la Jeunesse
15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65)

Titres d'identité

Demandes de cartes d'identité ou de passeports

Les grandes vacances approchant à grand pas, nombreux sont les Chevillais à souhaiter acquérir ou renouveler leur passeport ou leur carte d'identité. Mais attention, à mesure que l'été se profile, les délais de délivrance de ces documents augmentent, compte tenu de l'affluence des demandes ! Á ce jour, il faut compter huit semaines environ pour obtenir ces documents. Rappelons par ailleurs que les services municipaux ne sont pas en mesure de prendre en charge les demandes de passeport, ceux-ci ne disposant pas de la station d'enregistrement nécessaire à la transmission des demandes de passeports biométriques. Les Chevillais sont donc invités à s'adresser aux mairies de l'arrondissement de L'Haÿ-les-Roses équipées du matériel adéquat : Cachan, Le Kremlin-Bicêtre, L'Haÿ-les-Roses, Thiais et Villejuif. Ils peuvent néanmoins se procurer un imprimé de demande de passeport et effectuer une demande de carte d'identité auprès du service État civil-élections de la ville.

Renseignements au service État civil-élections :
01 45 60 19 18 ou 01 45 60 18 65

Permanences impôts

- **Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Haÿ-les-Roses 01 49 08 88 03).**

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

- **Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).**

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle) :

- **Les 1er et 3e samedis du mois de 9h à 10h ;**
- **Les 2e et 4e samedis du mois de 9h à 11h.**

Rencontrer la psychologue de la ville

Téléphonez au 01 46 86 11 30 les mardis de 17h à 20h et les mercredis de 15h à 20h pour obtenir un rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).

Permanences du correspondant du parquet

- **Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30**
- **Sur RV le lundi de 10h30 à 12h30**
- **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – c.hornetz@yahoo.fr).**

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

- **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).**

L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

- **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).**

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC)vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

- **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 48 53 79 09).**

Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7e mois de grossesse.

- **Chaque 2e mardi du mois à 17h.**
- **Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.**

Logement

Permanences de l'ARSS

- **L'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) reçoit les 1er et 3e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).**

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

- **Permanences les 2e et 4e jeudis du mois.**
- **Maison pour tous – 23, rue du Béarn.**